

HOMMES d'AFRIQUE Magazine

N° 146 JUIN 2023



الندوة الوزارية الإفريقية للشباب

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
AFRICAINNE DE LA JEUNESSE

AFRICAN MINISTERIAL CONFERENCE OF YOUTH

Rabat - M

Africa CEMAC : 1500 fda - Other african country : 4\$ US - Europe : 4 Euros - Switzerland : 6.50 CHF - America : 6\$ US - Morocco : 20 DHS - Madagascar : 500 Ariary



AFRIQUE LA JEUNESSE, LE LEVIER DU DÉVELOPPEMENT



**M. MOUHAMADOU
BAMBA DIOP**

DIRECTEUR DU CENTRE
POUR LA PROMOTION ET LA
RÉINSERTION NATIONALE DES
ALBINS DU SÉNÉGAL
COORDONNATEUR DE
L'ALLIANCE DES ALBINS DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTRE INVITE

**ANTONIO
PEDRO,**

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF PAR
INTÉRIM DE LA CEA



www.femmesdafrique.net

RANGER CAN MORELY FOR GENDER PROMOTION

FEMMES d'AFRIQUE Magazine



N° 2 Rue Australia - Imm. N° 04 - Océan - Rabat - Maroc
 Tél. : +212 5 37 72 58 31 • Gsm : +212 6 48 82 21 37
 Site web : www.femmesdafrique.net

4, Rue d'Australie
Rabat, Maroc
www.hommesdafrique.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
PRÉSIDENT DU CONSEIL EDITORIAL
Samirat NTIAZE
samirat2008@gmail.com
tél. : +212 6 48 82 21 37

éditeur
SANTIA BUSINESS DEVELOPMENT (SARL)
79 AVENUE IBN SINA APPT N° 14 AGDAL, RABAT - MAROC

Cameroun
JOURNALISTE
Joseph KAPO
tél. : +237 7779 4485
kapojoseph@yahoo.fr

Ngaleu Woukogu christelle
tél. : + 237 76026816
Email:chrisingaleu@yahoo.fr

Zacharie Roger MBARGA
mbargaroger@yahoo.fr
tél. : +237 697846674

nyeck Wilfried junior
tél. : 00237695057925
Email: obonomarie@yahoo.com

Egypte
JOURNALISTE - REPRÉSENTANT
Eric I. Asomugha
tél. : +20 11 003 3228

MAROC
Ibrahim Muhammadou Amadou
tél. : +212 603044347
manjagara201432@gmail.com

Karima Mouhallam
tél. : +212 0642969974
karimamouhallam@hotmail.com

USA
NTIAZE NDONGMO Mohamed
tél. : +1 (202) 823-878 / +12028238783
anelkapresi2010@gmail.com

Eric I. Asomugha
tél. : +1 267 243 9580
achoski@gmail.com
eric@fissonline.com

France
Georgina Mercader
tel: +33681461270
mail: sangeorgina@hotmail.com

Salomon Mezepo
tél. : +33 601 181 652
menaibuc@orange.fr

Belgique
CONSULTANT
christian Tcheandjieu
tcheandjieu@yahoo.fr
tél. : + 3228949636

Suisse
REPRÉSENTANT
METANGMO Patrick
tél. : +4179796656
wtsobgny@gmail.com

Côte d'Ivoire
CORRESPONDANT
Valéry Foungebe
tél. : +225 40 40 20 51
v.foungebe@yahoo.fr

Mireille Patricia Abié
E-mail: mireillepaty@hotmail.com

Congo
JOURNALISTE
Jean Igor Cameroun
tél. : +242 06 522 6217
+242065226217
E-mail: igorcameroun1303@gmail.com

Gabon
REPRÉSENTANT
Serge Olivier Nzikoue
tél. : +241 07 36 67 65
nzikoue_so@yahoo.fr

Bénin/Togo
JOURNALISTE
ferdinand Gade
Tél. : +228 97 38 61 13 togo
+229 97 84 97 76 Bénin
ferdinandgade@gmail.com

HOUNGBEDJI Cir Raoul.
Tél : (+229) 52 22 72 22
E-mail : houciral@yahoo.fr

Guinée Equatoriale
JOURNALISTE
Ela Onko Onguene Clemente
tél. : +240 222 022 315
clementeela@hotmail.com

Jillapia Nestor
tél. : +240222259070

TRADUCTEUR
Tsobgni Bruno
tél. : +240 222 24 33 26

Conception
hichampro2020@gmail.com

Imprimerie
Bahiprint

Périodicité: Mensuel
Dépôt légal
2013PE0010
ISSN
2028_9944

Point de vente en France
Librairie Tamery
15-19, rue du chalet 75010 Paris
Tél.: + 33 1 48 03 16 35
e-mail: tamery75@aol.com

Point de vente en Belgique
District Creative, 70 Boulevard Reyers 1030
Région de Bruxelles-Capitale- Belgique
(Au pied de la Tour de la RTBF à Bruxelles)

SOMMAIRE

FOCUS

6-19 Afrique : Jeunesse & développement : La jeunesse, le levier du développement
Sekou Doro Adamou, Ministre de la Jeunesse et du Sport du Niger
Issouf Sirima, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et du Sport au Burkina Faso

POLITIQUE

20-23 Diplomatie-Alliance Politique Africaine : Ce que les Ministres des Affaires Etrangères africains ont décidé à Lomé
Coopération Sud-Sud : Patrice Talon et Paul Kagamé renforcent les engagements mutuels

NOTRE INVITE

24-29 Antonio Pedro, Secrétaire Exécutif par intérim de la CEA : « Il est clair que les pays africains n'ont pas du tout les mêmes marges de manœuvre que les économies avancées en matière d'accès au financement pour le développement »

ÉCONOMIE

30-43 Réduction de la pauvreté en Afrique : Deux Africains sur cinq n'ont pas d'emploi, quelles solutions ?
Jean Luc Mastaki Namegabe, Directeur par intérim du Bureau Sous Régional Afrique Centrale de la CEA : « Il faut préparer cette jeunesse aux enjeux présents et futurs de l'Afrique liés à l'industrialisation et à la transformation structurelle »
Secteur Associatif : Le LaRAD promeut le développement des femmes et des jeunes
CEMAC : Visages et profils des nouveaux membres de la commission
Commission de la CEMAC : Les premiers dossiers urgents



PUBLI-INFO

44-49 Collaboration Vers Une Afrique De L'ouest Libérée Du Paludisme : Jalons Franchis Et Accomplissements Dans La Région

SOCIÉTÉ

50-61 DOSSIER SUR L'ALBINISME : M. Mouhamadou Bamba DIOP Directeur du centre pour la promotion et la réinsertion national des albinos du Sénégal
Coordonnateur de l'alliance des Albinos de l'Afrique de l'ouest
Les Objectifs De La Fondation Pour L'albinisme Au Senegal Et En Afrique : La Fondation pour l'Albinisme Sénégal et en Afrique (FASA) est une organisation non gouvernementale non confessionnelle à but non lucratif

CYBERSECURITE

62-63 Bénin : Plus de 1000 cybercriminels en prison, plusieurs milliards FCFA de préjudices

CULTURE

64-66 Showbiz / Sidiki Diabaté assigné en justice au Cameroun pour escroquerie



Votre magazine Hommes d'Afrique est disponible sur Kalpin, le premier kiosque digital au Maroc

Prix
unitaire

60 DH

Accès digital

Prix
annuel

590 DH
Par an

Accès digital
à 12 numéros

Prix
étudiant

530 DH
Par an

Accès réservé
aux étudiants



CONSOLIDER LA RÉSILIENCE ET POSER DE NOUVEAUX JALONS DU DÉVELOPPEMENT

Ces dernières années, la notion de développement économique et social a pris une importante place au sein des décideurs africains et de leurs instances de concertation. Elle constitue désormais un élément central de la rhétorique des acteurs engagés dans les questions inhérentes à l'ensemble des mutations positives – infrastructures, éducation, techniques, démographiques, sociales, sanitaires, culturels, – qui interpellent les pays africains. Notamment ceux d'Afrique subsaharienne.

Pour la plupart des observateurs avisés, de tels changements espérés sont censés engendrer l'enrichissement des populations et l'amélioration des conditions de vie. C'est du moins ce que l'on a retenu, début mai, de la première conférence ministérielle de l'Alliance Politique Africaine (APA); une plateforme continentale d'experts variés et qui entend porter la voix de l'Afrique sur la scène internationale. Mieux, ces acteurs de premier-plan veulent fédérer les pays qui partagent les idéaux du panafricanisme et qui sont déterminés à œuvrer pour une Afrique politiquement forte, indépendante et non-alignée.

Objectif noble, certes ! Mais, comment y parvenir alors que le continent africain, fort de sa diversité et de ses ressources humaines et naturelles, et qui dispose d'atouts considérables ne parvient pas à générer une croissance inclusive et mettre fin à la pauvreté qui l'étouffe ?

Pour nombre d'analystes, le scepticisme n'est pas à l'ordre du jour. Pour eux, il est urgent pour tous les acteurs de consolider la résilience pour poser de nouveaux jalons de ce « néo-développement » qui fait appel aux éléments culturels.

En effet, depuis longtemps, la conception dominante du « développement » était essentiellement réduite à celle de la « croissance économique et sociale », la « dimension culturelle » étant introduite à une date récente.

L'évolution qu'apporte le forum de Lomé correspond, on s'en doute, à une meilleure prise

en compte de la complexité du progrès social et des relations qui unissent ses différentes déclinaisons : l'industrie ne peut fonctionner efficacement sans personnel qualifié, l'innovation technique échouerait si le milieu culturel n'y est pas préparé. Ce faisant, la formalisation espérée de l'APA pourra, peut-être, servir de cadre de concertation, de dialogue politique et d'actions communes fondé sur les liens historiques de fraternité et les principes d'égalité souveraine des Etats, d'indépendance, d'interdépendance et d'unité d'action.

C'est dans ce sillage que l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) se retrouve au cœur des enjeux multiformes tels ceux des pouvoirs et des agendas des politiques africains. D'autant plus que la ZLECAF dispose d'un énorme potentiel (lire notre précédente édition) pour contribuer à la transformation structurelle de l'Afrique avec son marché immense de plus d'un milliard de consommateurs. Et d'autres opportunités non négligeables. A l'instar de la mise en place des conditions idoines devant permettre aux pays africains de produire localement les biens de consommation courants jadis importés et de répondre à la demande interne, lever les tarifs douaniers sur les produits d'origine africaine, etc. Leur implémentation effective devant impacter l'augmentation de la production, l'amélioration des emplois du fait d'une main d'œuvre qualifiée et bien formée, la mise en place de l'infrastructure et des réglementations favorisant le mouvement des personnes et des biens...

Toutefois, autant d'espérances ne seront possibles que dans le cadre d'une Afrique qui expérimente, au quotidien, la paix et la sécurité, qui sont deux moteurs du progrès humain.

Plusieurs de nos dirigeants l'ont compris. Témoin, l'initiative conjointe récente de la coopération militaire entre le Bénin et le Rwanda au profit du Burkina. C'est à ce titre que nous ferons face aux défis prégnants qui nous interpellent.

Afrique : Jeunesse & développement



LA JEUNESSE, LE LEVIER DU DÉVELOPPEMENT

الندوة الوزارية الإفريقية

E MINISTÉRIELLE
DE LA JEUNESSE

CONFÉRENCE DE YOUNG LEADERS

Rabat - Morocco





Le 09 mai dernier, Rabat, la capitale du Maroc était l'hôte d'un sommet inédit dédié à la jeunesse africaine et à son émergence. En effet, la capitale du royaume chérifien abritait les travaux de la Conférence Ministérielle Africaine de la Jeunesse (CMAJ), en présence de Ministres Africains de la Jeunesse. L'objectif affiché était de renforcer et consolider les efforts d'autonomisation des jeunes africains en favorisant une participation significative de cette catégorie dans la conduite de l'agenda de développement social, économique et politique de l'Afrique.

En relevant que la jeunesse était le moteur du développement des Etats, les participants ont abordé plusieurs points en relation avec les principaux problèmes auxquels font face les jeunes africains. Notamment le chômage qui fait des ravages parmi cette tranche de la population, l'employabilité des jeunes, l'éducation, l'émigration, la disparité entre les sexes, la faible

corrélation entre la croissance économique et les possibilités d'emploi et le fait qu'un nombre important d'emplois créés sont de faible qualité.

Pour Mohamed Mehdi Bensaid, Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Maroc, de tels défis peuvent être surmontés, grâce à l'implémentation effective de la Charte africaine de la Jeunesse (Union Africaine -

UA) et la reconsolidation de la place l'Union Panafricaine de la Jeunesse (UPAJ) dans les instances continentales de prise de décision. Leur implémentation effective est facteur de réussite et peut permettre de porter la voix de la jeunesse africaine et d'apporter des solutions réelles aux problématiques de la jeunesse africaine, souligne Bensaid.

Autrement dit, d'après des travaux de plusieurs analystes des politiques de l'emploi, en Afrique les jeunes souffrent régulièrement de sous-emploi et du manque de conditions de travail décentes.

« *La question de l'emploi est un axe stratégique dans toutes les politiques sectorielles au Niger. La jeunesse est transversale dans toutes les interventions au niveau de l'état, ce qui lui consacre une prise en compte à tous les niveaux* », a dit, à *Hommes d'Afrique Magazine*, Sekou Doro Adamou, le ministre de la Jeunesse et des Sports du Niger. Il a ajouté que son pays a fait de l'employabilité des jeunes une priorité. « *Le*

Consolider les efforts d'autonomisation des jeunes africains en favorisant une participation significative de cette catégorie dans la conduite de l'agenda de développement

Gouvernement de la république du Niger a créé des infrastructures de prise en charge de la jeunesse (...) pour permettre aux jeunes de rester dans leurs communautés locales. Ces infrastructures ont eu le mérite d'être construites et équipées et disposent également de personnel d'encadrement qui est en train d'être monté à l'échelle », renchérit le ministre.

C'est aussi l'avis de l'UPAJ qui plaide pour la mise en place de politiques publiques judicieuses en faveur des jeunes du continent.

Qui plus est, les participants ont unanimement relevé l'importance de la ratification par tous les Etats africains de la Charte africaine de la jeunesse proposée par l'UA à ses Etats membres, en 2006.

Selon l'instance panafricaine, les objectifs poursuivis par la Charte africaine de la jeunesse sont nobles. La charte vise à protéger les jeunes contre la discrimination et leur garantit la liberté de circulation, de parole, d'association, de religion, de propriété et autres droits humains, tout en s'engageant à promouvoir leur participation dans la société. A ce jour, l'UA a élaboré plusieurs politiques et programmes de développement de la jeunesse au niveau continental visant à faire en sorte que le continent tire profit de son dividende démographique. Au nombre de ces politiques, figurent la Charte africaine de la jeunesse, le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse et la Décision de Malabo sur l'autonomisation des jeunes, qui sont toutes appliquées dans le cadre des divers programmes de l'Agenda 2063.

La CMAJ a réuni des représentants de la jeunesse, des chercheurs, des décideurs politiques et des praticiens du développement d'Afrique. Ils ont débattu des problématiques inhérentes



aux questions de l'emploi des jeunes, des compétences et de l'entrepreneuriat en Afrique. La conférence a également été l'occasion d'évaluer l'efficacité des solutions existants pour combler le déficit de compétences des jeunes en Afrique et trouver des solutions pour renforcer leurs capacités, se pencher sur les nouveaux défis en matière d'emploi, de compétences et d'entrepreneuriat des jeunes en Afrique pour éclairer les

stratégies des pays et identifier des innovations innovantes fondées sur des données et des politiques applicables.

Cependant, y arriver, nécessite la prise en compte fondamentale de l'importance des jeunes pour le développement des pays africains. Issouf Sirima, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et du Sport du Burkina-Faso indique à *Hommes d'Afrique Magazine* que la solution consiste à placer les jeunes au cœur des projets de développement implémentés par les Etats. « *Le Burkina Faso veut faire de sa jeunesse une véritable force motrice de développement. Il a élaboré et mis en œuvre des politiques, programmes et projets de promotion de la jeunesse. La mise en œuvre des différentes politiques et stratégies ont permis d'engranger d'importants acquis* », a conclu le ministre.

En Afrique, les jeunes souffrent régulièrement du sous-emploi et du manque de conditions de travail décentes



SEKOU DORO ADAMOU, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT DU NIGER

« Aucune réponse aux préoccupations des jeunes africains ne peut être apportée sans la prise en compte des besoins des jeunes, sans une politique clairement définie »

Selon plusieurs sources concordantes, en 2022, l'Afrique était le continent le plus jeune au monde avec plus de 400 millions de personnes âgées entre 15 et 35 ans. Et 60% des Africains ont moins de 24 ans. Quelles réponses les ministres africains de la jeunesse espèrent-ils apporter aux préoccupations actuelles des jeunes africains, notamment dans les domaines économique, social et culturel qui deviennent des urgences ?

Conformément à la charte africaine de la jeunesse (2006), que le Niger, a ratifié le 30 avril 2008, notre pays a élaboré et adopté deux(2) générations de politiques nationales de la jeunesse dont la dernière vient d'être adoptée en

avril 2023 par le Gouvernement.

Pour ainsi dire, aucune réponse aux préoccupations des jeunes africains ne peut être apportée sans la prise en compte des besoins des jeunes sans une politique clairement définie. Il appartient aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations à travers des canaux adéquats qui sont les structures organisées de concertation et de décision.

C'est dans ces seules conditions que les jeunes participeront aux décisions les concernant afin de prendre part au développement des communautés.

Les différents plans et stratégies de développement tiendront compte des différents axes d'orientation économique, sociale, culturelle et

même sanitaire.

Pour certains analystes, l'Afrique est ce continent qui n'offre pas un avenir rassurant à sa jeunesse. Le chômage endémique et la misère sociale poussent des milliers de jeunes à l'immigration clandestine, provoquant des drames, etc. Quelles stratégies aviez-vous mis en place (ou vous comptez implémenter) pour soutenir et aider la jeunesse africaine ?

Pour mon pays, qui a une vieille tradition de l'immigration, la réalité des jeunes s'orientent généralement sous deux(2) formes. D'abord au niveau interne, ce que nous appelions l'exode rural c'est-à-dire les déplacements des jeunes des zones rurales vers les zones urbaines et le niveau sous régional vers les pays africains spécifiquement vers les pays côtiers dans le golfe de Guinée seulement en saison sèche, c'est-à-dire en saison non pluvieuse pour la recherche des moyens de subsistances mais qui reviennent au pays dès l'annonce des premières pluies.

Toutefois on remarque que ces dernières années une autre catégorie qui se limite seulement au niveau des étudiants, tentés de poursuivre des longues études qui passent par des procédés réguliers pour l'obtention de visas.

Le Niger est certes devenu un pool de transit parce que de nombreux africains croisent leurs chemins à travers le désert pour tenter leur chance pour rejoindre la méditerranée.

Mon Gouvernement s'attèle à développer des initiatives à travers le monde rural par le développement des filières de production notamment l'agri-



culture, l'élevage et les petites et moyennes entreprises ainsi que le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Dans certains pays du continent, notamment en Afrique subsaharienne où survivent des autocrates qui érigent des systèmes sur le clientélisme, la corruption et la peur, quel espoir de changement pour une jeunesse dynamique et pleine de rêves ?

Le Niger est le seul pays ayant réussi une alternance démocratique à ce jour. C'est à dire le passage d'un pouvoir civil à autre civil démocratiquement élu.

Au niveau constitutionnel, le Niger dispose d'une institution pour la lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HALCIA), d'une haute autorité à la consolidation de la paix (HACP), d'un organe de médiation (médiateur de la république).

Ces organes sont aujourd'hui des institutions qui donnent l'espoir au peuple nigérien particulièrement les jeunes dans le change-

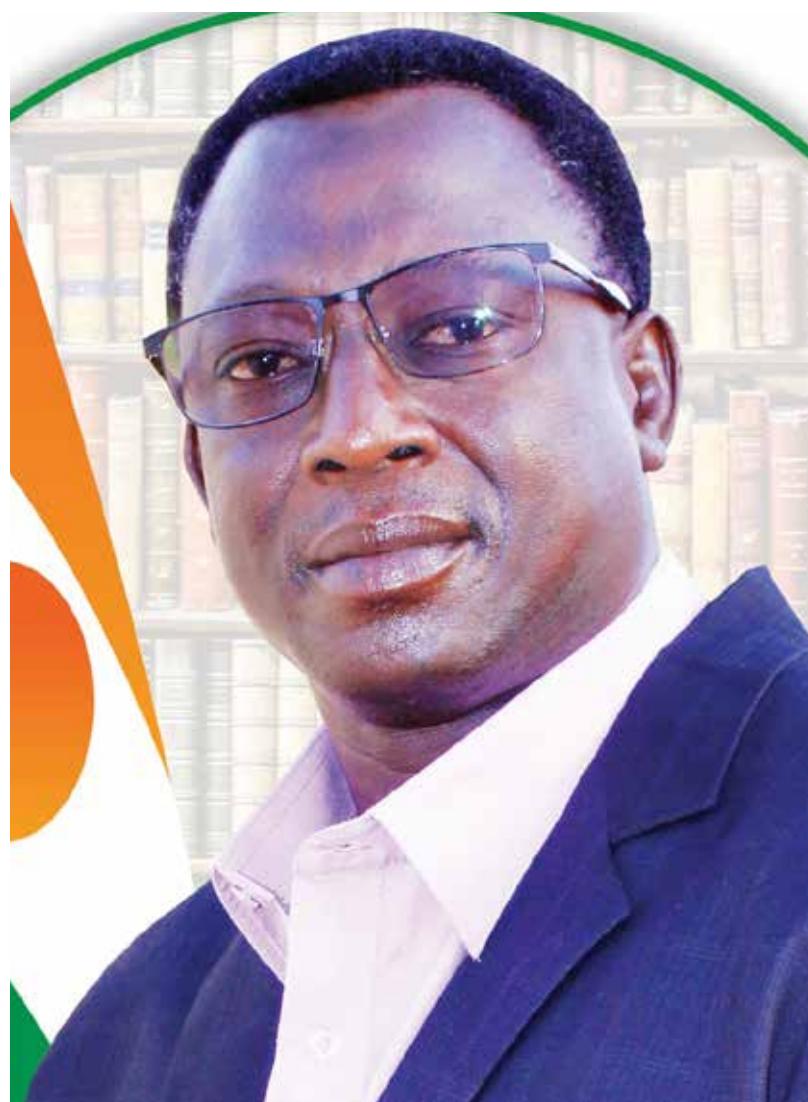
ment garantissant leur participation aux efforts de développement.

Par ailleurs, l'afflux de jeunes vers les zones urbaines aggrave le chômage. Dans les grandes villes, les jeunes font le tour des bureaux à la recherche d'un emploi, quel qu'il soit. Selon les Perspectives économiques en Afrique 2022 (BAD) ils se heurtent à de nombreux obstacles, à l'instar de la discrimination, en raison de leur manque d'expérience. Même ceux qui ont la chance de trouver un emploi sont les premiers à être licenciés en période de ralentissement économique. Quelle est la stratégie que la Conférence préconise pour l'employabilité pérenne de la jeunesse africaine ?

La question de l'emploi est un axe stratégique dans toutes les politiques sectorielles au Niger. La jeunesse est transversale dans toutes les interventions au niveau de l'état, ce qui lui consacre une prise en compte à tous les niveaux.

Du programme politique du Président de la République, en passant par la déclaration de politique de Gouvernement de son excellence Monsieur le Premier Ministre, de la Politique nationale de la jeunesse, des politiques sectorielles des autres ministères qui interviennent dans le domaine de la jeunesse ainsi des stratégies élaborées, la jeunesse est un maillon essentiel d'interventions à tous les niveaux.

Le Gouvernement de la république du Niger a créé des infrastructures de prise en charge de la jeunesse d'abord au niveau rural pour permettre aux jeunes de



rester dans leurs communautés locales. Ces infrastructures ont eu le mérite d'être construites et équipées et disposent également de personnel d'encadrement qui est en train d'être monté à l'échelle.

Sur un plan personnel, quelles politiques spécifiques votre pays a-t-il mis en place pour transformer sa jeunesse en acteur de la croissance ?

L'Etat du Niger à travers le Ministère en charge de la jeunesse, et en tant que ministère chargé de capitaliser toutes les

interventions sur la jeunesse au niveau du Gouvernement et de ses partenaires techniques dans de cadre de ses engagements bi et multilatéraux a élaboré Plan de Plaidoyer pour la Participation des Jeunes aux Instances de Prise de Décision et la création depuis 2018 des espaces de dialogue entre les jeunes, les autorités locales, administratives, coutumières et religieuses en collaboration avec la Cellule d'Analyse des Politiques publiques et d'Evaluation de l'action Gouvernementale (CAPEG).



Issouf Sirima, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et du Sport au Burkina Faso

« Les autres continents font miroiter des facilités à nos jeunes qui pensent y trouver l'Eldorado »

Selon plusieurs sources concordantes, en 2022, l'Afrique était le continent le plus jeune au monde avec plus de 400 millions de personnes âgées entre 15 et 35 ans. Et 60% des Africains ont moins de 24 ans. Quelles réponses les ministres africains de la jeunesse espèrent-ils apporter aux préoccupations actuelles des jeunes africains, notamment dans les domaines économique, social et culturel qui deviennent des urgences ?

Effectivement, la structure démographique des pays africains indique une population jeune qui constitue sans doute, un atout, un levier pour le développement socio-économique et culturel de notre continent. Mais en même temps, le caractère juvénile de la population constitue des défis que nous devons relever : en termes d'éducation, de formation, de santé, d'accès aux services sociaux de base, etc.

C'est pourquoi, dans chacun de nos pays, nous envisageons renforcer les politiques publiques de promotion de la jeunesse. Ces politiques devraient mettre l'accent sur les questions d'éducation (transmission de valeurs), de renforcement des capacités des jeunes (formation professionnelle), d'autonomisation et de responsabilisation des jeunes.

Aussi, nous devons améliorer les mécanismes d'accompagnement et soutien des

jeunes pour la promotion de l'entrepreneuriat. Cela permettra aux jeunes d'être autonomes et de participer pleinement au développement du continent africain.

Pour certains analystes, l'Afrique est ce continent qui n'offre pas un avenir rassurant à sa jeunesse. Le chômage endémique et la misère sociale poussent des milliers de jeunes à l'immigration clandestine, provoquant des drames, etc. Quelles stratégies aviez-vous mis en place (ou vous comptez implémenter) pour soutenir et aider la jeunesse africaine ?

Vous savez, les autres continents font miroiter des facilités à nos jeunes qui pensent y trouver l'Eldorado. Pourtant, le continent africain regorge de nombreuses potentialités qui restent à être exploiter. Il existe des niches d'emplois, beaucoup d'opportunités en Afrique, dans le domaine agro-sylvo-pastoral, le secteur du commerce, de l'industrie, etc. Il nous appartient en que dirigeants, d'outiller les jeunes et les orienter vers ces opportunités. C'est pourquoi, la formation professionnelle doit être améliorée de sorte à permettre aux jeunes d'avoir des compétences dans les différents domaines en vue d'exploiter les opportunités qui s'y trouvent.

Nous avons donc proposé, en tant que Ministres chargés des questions de jeunesse et de formation professionnelle,

de renforcer les dispositifs de formation professionnelle pour permettre aux jeunes d'être formés dans les métiers possibles qui leur permettront d'être autonomes ou se faire employer par des entreprises existantes. À côté de la formation professionnelle, nous envisageons améliorer les mécanismes d'appui financier et le renforcement des fonds de financement des projets des jeunes.

Dans certains pays du continent, notamment en Afrique subsaharienne où survivent des autocrates qui érigent des systèmes sur le clientélisme, la corruption et la peur, quel espoir de changement pour une jeunesse dynamique et pleine de rêves ?

La jeunesse africaine est pleinement engagée dans la gouvernance des différents pays. On retrouve de plus en plus des jeunes dans les sphères de prise de décision et ils participent aussi à la veille citoyenne. Et vous voyez que de plus en plus, on constate un rajeunissement des organes dirigeants. Je pense qu'actuellement la population africaine, notamment sa jeunesse, est très consciente et très engagée. Elle participe à la gouvernance et veille sur le fonctionnement des institutions de la République.

Par ailleurs, l'afflux de jeunes vers les zones urbaines aggrave le chômage. Dans les grandes villes, les jeunes font le tour des bureaux à la recherche d'un emploi, quel qu'il soit. Selon les Perspectives économiques en Afrique 2022 (BAD) ils se heurtent à de nombreux obstacles, à l'instar de la discrimination, en raison de leur manque d'expérience. Même

ceux qui ont la chance de trouver un emploi sont les premiers à être licenciés en période de ralentissement économique. Quelle est la stratégie que la Conférence préconise pour l'employabilité pérenne de la jeunesse africaine ?

Pour travailler, il faut disposer de compétences. Et les bassins d'emplois dans nos pays se trouvent particulièrement dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, des services, etc. Pour que les jeunes

La formation professionnelle doit être améliorée afin de permettre aux jeunes d'avoir des compétences dans les différents domaines en vue d'exploiter les opportunités.

soient employables, il nous faut les former en fonction des besoins du marché. Ce signifie qu'il faut développer les compétences des jeunes dans les domaines agrosylvopastoraux pour leur permettre de travailler dans ce domaine.

Pour ce qui est des jeunes diplômés, il nous faut une reconversion professionnelle car les connaissances acquises ne sont pas forcément en adéquation avec les besoins, d'où les difficultés d'insertion professionnelle. C'est pour cela qu'au Burkina Faso, nous sommes en train de créer des passerelles entre les enseignements supérieurs et la formation professionnelle.

Sur un plan personnel, quelles politiques spécifiques votre pays a-t-il mis en place pour transformer sa jeunesse en acteur de la croissance ?

Au Burkina Faso, la jeunesse constitue le socle du développement. Les statistiques indiquent que sur une population estimée à 20 505 155 habitants en 2019 ; 77,9% a moins de 35 ans et la tranche d'âge de 15-34 ans représente 32,06%.

Cette jeunesse constitue donc une ressource précieuse, une force et un potentiel énorme de développement. Et pour faire de cette jeunesse, une véritable force motrice de développement, le Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre des politiques, programmes et projets de promotion de la jeunesse.

La mise en œuvre des différentes politiques et stratégies ont permis d'engranger des acquis : la mise en place d'une Agence nationale de Formation Professionnelle avec plusieurs centres de formations professionnelles ; le Programme National de Volontariat qui permet de mobiliser des volontaires nationaux sur les chantiers de développement ; la création de fonds de financement qui appuient les jeunes dans leurs projets d'entreprises ; la création d'une agence nationale pour l'emploi qui organise la médiation sur le marché de l'emploi ; la création du Conseil National de la Jeunesse du Burkina Faso (CNJ-BF) et ses démembrements ; l'accroissement de l'accès des jeunes à une éducation au civisme, à la citoyenneté, au patriotisme et à la culture de la paix ; la mise en œuvre des projets et programmes de création d'emplois pour les jeunes (le renforcement du financement des projets de jeunes, le renforcement de l'autonomisation socioéconomique des femmes/ filles, etc.)

Chico & the Gypsies se mobilisent
pour les jeunes filles rurales de l'École Riad Zitoun

DÎNER SPECTACLE

Chico & The Gypsies



ÉCOLE RIAD ZITOUN



مدرسة رياض الزيتون



BELDI COUNTRY CLUB MARRAKECH

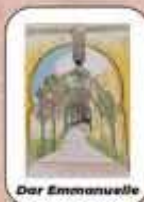
SAMEDI 03 JUIN 2023 À 20H00

avec la participation de Levon Minassian

Tournoi au Golf Al Maaden
Organisé par Didier SIX
durant la matinée

Informations et réservations :
+212 524 40 40 01

galmaaden@alliances.co.ma



Dar Emmanuelle

Billet pour le dîner spectacle :

2000.00 dirhams

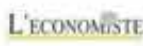
Informations et réservations :

+212 661 21 33 17

z.elboustani-ammal@fbs-marrakech.com

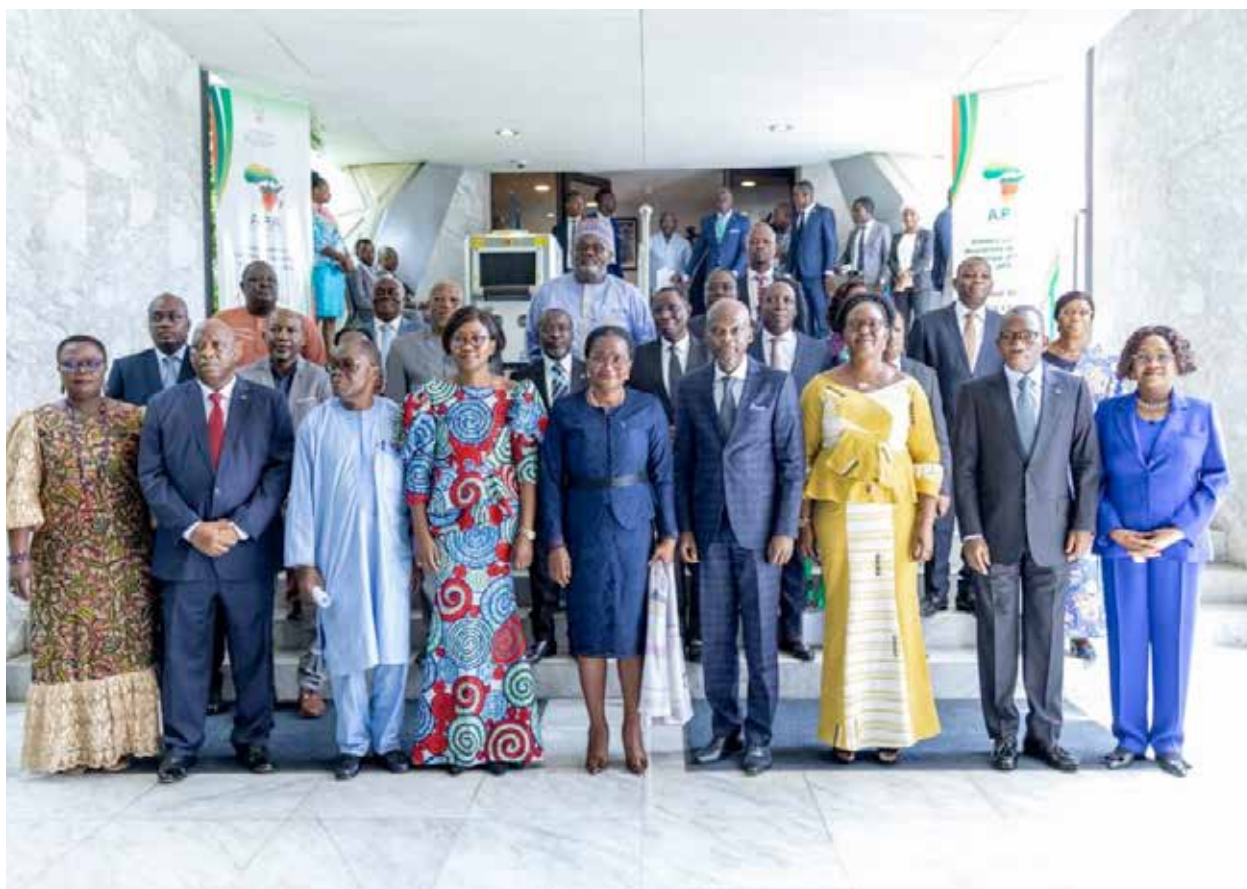


CHICO.FR
CHICO@CHICO.FR









DIPLOMATIE-ALLIANCE POLITIQUE AFRICAINE

Ce que les Ministres des Affaires Etrangères africains ont décidé à Lomé

La première conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Alliance politique africaine (APA), un cadre informel de coopération renforcée, s'est tenue le 03 mai 2023 à Lomé, en République Togolaise. A la suite de cette importante réunion de plusieurs ministres des affaires étrangères africains, de grandes décisions ont été prises.

Après avoir passé en revue l'actualité socio-politique africaine, plusieurs ministres des affaires étran-

gères d'Afrique ont pris la résolution de s'impliquer davantage pour faire avancer plusieurs dossiers vitaux pour la bonne marche du continent. A ce sujet, ils se sont réunis au Togo, précisément dans la capitale, Lomé.

A la suite des travaux de la conférence ministérielle présidés respectivement par S.E. Mme Victoire TOMEKAH-DOGBE, Premier ministre de la République Togolaise, et S.E. Prof. Robert DUSSEY, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régio-

nale et des Togolais de l'extérieur, les participants ont pris plusieurs résolutions.

Celle qui va donner un coup d'accélérateur à leurs ambitions est bien sûr « la création d'un Comité de haut niveau présidé par le Togo chargé de travailler sur les textes fondateurs de référence, les principaux axes de coopération et les contours institutionnels de l'Alliance politique africaine ».

Le Comité de haut niveau, composé du Mali, de la Namibie, de la République Centrafricaine, de la

Tanzanie, du Gabon, de la Libye et du Togo, est appelé à finaliser « dans une période de six (06) mois des projets de documents fondateurs de référence, d'axes de coopération et de contours institutionnels de l'Alliance politique africaine », note le Communiqué final de la rencontre de Lomé.

Les ministres ont, de ce fait, convenu de la pertinence d'aller vers la formalisation de l'Alliance politique africaine qui servira, de façon périodique, à leurs pays de cadre de concertation, de dialogue politique et d'actions communes fondé sur les liens historiques de fraternité et les principes d'égalité souveraine des Etats, d'indépendance, d'interdépendance et d'unité d'action.

Par ailleurs, les ministres se sont réjouis de la tenue de la première conférence ministérielle de l'Alliance politique africaine qui leur a offert l'occasion d'échanger sur les enjeux et les défis actuels de l'Afrique dans un monde en pleine transformation et recomposition où le continent entend s'affirmer comme un pôle de pouvoir et un acteur majeur sur la scène internationale.

Entre autres sujets abordés, les ministres des affaires étrangères ont déploré la sous-représentativité de l'Afrique dans les institutions multilatérales de gouvernance mondiale en commençant par les Nations Unies et ont souligné qu'il est aujourd'hui inacceptable que l'Afrique, qui rassemble à elle seule quasiment 28% des Etats membres des Nations Unies, n'ait pas de représentant permanent disposant de droit de veto au Conseil de Sécurité.

C'est pourquoi, ils ont regretté le manque de progrès dans la dynamique de réforme au sein de l'institution onusienne, notamment au niveau du Conseil de Sécurité, et



invité les cinq membres permanents à jouer, chacun en ce qui lui concerne, sa partition à l'effet de faire avancer le processus de réforme.

In fine, l'Alliance politique afri-

caine permettra, « par-delà les cadres habituels de coopération existants, de fédérer les nations africaines qui sont convaincues des idéaux du panafricanisme et déterminées à œuvrer pour une Afrique décomplexée, politiquement forte, non-alignée, indépendante et agissant de façon souveraine sur la scène internationale », insiste le communiqué lu lors de la clôture des travaux.

Ont participé aux travaux de la conférence les ministres des Affaires étrangères et chefs de délégations des pays ci-après : la République d'Angola, le Burkina-Faso, la République Centrafricaine, la République Gabonaise, la République de Guinée, l'Etat de Libye, la République du Mali, la République de Namibie, la République Unie de Tanzanie et la République Togolaise.

**Le continent
entend
s'affirmer
comme un pôle
de pouvoir et un
acteur majeur
sur la scène
internationale.**

COOPÉRATION SUD-SUD

Patrice Talon et Paul Kagamé renforcent les engagements mutuels



Sur invitation du Président béninois, Patrice Talon, le Chef d'État rwandais Paul Kagamé a effectué les 14, 15 et 16 avril 2023, une visite d'État en République du Bénin. Pour le moins qu'on puisse retenir, cette visite aura été l'occasion pour les deux Présidents de renouveler leurs engagements et renforcer les liens qui unissent les deux pays.

Accompagné de son épouse Jeannette Nyiramongi Kagamé et d'une importante délégation, le Chef d'État rwandais a passé un séjour bien mouvementé à Cotonou, vu le calendrier très achalandé concocté par les autorités béninoises. Reçu dans la mati-

née du samedi 15 avril 2023, au Palais de la Marina, par Patrice Talon, pour un tête-à-tête suivi d'une séance de travail élargie aux membres des deux délégations, Paul Kagamé a procédé ensuite à la signature de divers accords avec son homologue béninois. Acte après lequel, les deux Chefs d'État ont animé un point de presse, après la lecture du communiqué conjoint. Lequel communiqué a présenté des questions liées au renforcement de la coopération bilatérale, notamment les échanges commerciaux, la promotion des investissements et les échanges d'expertises, le tourisme, la facilitation de la libre circulation des biens et des personnes, le transport aérien entre Kigali et Cotonou, l'industrie textile, le numérique, le développement durable, l'agricul-

ture et la menace terroriste comme secteurs de coopération ayant fait objet de discussions entre Béninois et Rwandais.

Des relations étroites entre les deux pays

S'il est vrai que les deux pays jouissaient d'une bonne entente et des relations étroites, il faut préciser que le Bénin et le Rwanda se sont davantage rapprochés depuis l'élection de Patrice Talon en 2016. En effet, c'est à Kigali que le président béninois s'était rendu pour son premier déplacement officiel sur le continent après la traditionnelle visite au Nigeria pour les nouveaux présidents béninois. Patrice Talon avait annoncé les couleurs, en s'inspirant de l'expérience rwandaise, pour décider de la suppression du visa d'entrée au Bénin pour les res-

sortissants africains. Les deux pays ont ensuite multiplié les axes de leur coopération bilatérale qui s'est sans doute enrichie lors du séjour au Bénin de Paul Kagamé et de son importante délégation.

De la coopération militaire

D'après le communiqué conjoint, la coopération militaire entre les deux pays est à renforcer. « Nous sommes heureux de partager notre expertise et il n'y a pas de limite à ce que nous voulons accomplir ensemble », explique le président rwandais. « Nous voulons aller plus loin », complète Patrice Talon. Le nord du Bénin est depuis peu la cible d'attaques meurtrières menées par des hommes armés. Les forces armées béninoises tentent de contenir cette menace afin d'éviter sa prolifération sur le reste du pays. Dans ce domaine, le Rwanda a déjà donné la preuve de son expérience en apportant le soutien de son armée pour venir à bout de l'insurrection armée qui a sévi au nord du Mozambique.

« La coopération militaire qu'il y a entre le Bénin et le Rwanda pourra s'exprimer dans le cadre de notre action au profit du Burkina pour la sécurité dans ce pays et par ricochet dans le nord du Bénin. Elle peut aller pour commencer dans l'encadrement, dans le coaching, dans la formation, dans l'expertise jusqu'à si le besoin s'impose, le déploiement conjoint. S'il y a des Rwandais qui travaillent au Bénin dans le civil, pourquoi des militaires rwandais ne travailleraient-ils pas au Bénin, vice-versa ? », fait observer le président Patrice Talon. Concernant notamment le Burkina, le président béninois a souligné que l'armée béninoise s'emploie à sécuriser sa frontière avec ce pays frère depuis mi-février. Le Rwanda pourrait prendre une part significative dans cette opé-

La coopération militaire qu'il y a entre le Bénin et le Rwanda pourra s'exprimer dans le cadre de notre action au profit du Burkina pour la sécurité dans ce pays et par ricochet dans le nord du Bénin.

ration de sécurisation du sud du Burkina Faso.

« Nous avons nos forces militaires qui fonctionnent et qui travaillent en RCA, au Soudan du Sud, des forces au Mozambique, ainsi de suite. Donc c'est dans ce contexte que nous sommes prêts à travailler avec le Bénin, pour bien entendu nous prévenir par rapport à tout ce qui peut se produire autour des frontières dans la zone, y compris la situation sécuritaire prévalant dans la région », relève pour sa part le président Kagamé.

La Zone industrielle de Glo-Djigbé (Gdiz) : une véritable merveille africaine

L'une des étapes phares du séjour de Paul Kagamé au Bénin aura été la visite effectuée à Glo-Djigbé où Patrice Talon est en train d'implanter une zone industrielle. Le président rwandais a pu toucher du doigt ce qui se fait au Bénin et dont les échos parviennent déjà au monde entier comme un véritable symbole du passage de l'économie béninoise, d'une économie de commerce à une économie de développement, de transformation et d'industrialisation. Il faut souligner que la Zone industrielle de Glo-Djigbé (Gdiz) est une zone

industrielle intégrée, développée sur une superficie de 1.640 ha dans le but de créer de florissantes chaînes des valeurs allant de l'approvisionnement en matières premières à l'exportation de produits finis, en passant par la transformation des ressources. L'objectif du gouvernement béninois à travers la Gdiz est de fournir aux investisseurs une passerelle vers le paysage africain en mettant à leur disposition les infrastructures nécessaires, en créant une atmosphère propice aux affaires, et en les accompagnant dans la promotion de leurs produits grâce à notre approche éco-systémique.

Sèmè City, l'autre étape importante

Dans le cadre du renforcement de leurs relations, les deux pays ont signé, lors de la première session de la Grande commission mixte de coopération, qui s'est tenue les 29 et 30 septembre 2017 à Rubavu (Rwanda), des accords dans les domaines des TIC, du service cadastral, de l'environnement et du développement durable. Ces différents accords ont permis aux experts des deux pays de travailler en commun pour le bien-être des deux peuples. C'est dans cette même dynamique que l'hôte de Patrice Talon s'est rendu, dans l'après-midi du samedi 15 avril 2023, à l'Agence de Développement de Sèmè City, la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir où il a eu une rencontre d'échanges avec des jeunes entrepreneurs, des étudiants et des start-ups.

Le couple présidentiel rwandais a bouclé son séjour au Bénin par des visites guidées de la Place de l'Amazon (en l'honneur des femmes du Bénin d'hier et d'aujourd'hui) et du Monument aux Dévoués, érigé dans le Jardin de Mathieu (en mémoire des enfants du Bénin dévoués à la patrie).



Antonio Pedro, Secrétaire Exécutif par intérim de la CEA

« Il est clair que les pays africains n'ont pas du tout les mêmes marges de manœuvre que les économies avancées en matière d'accès au financement pour le développement »

Le Secrétaire Exécutif de la CEA par Intérim nous a accordé une interview exclusive ! Dans un environnement international hostile marqué par le déséquilibre permanent et l'exclusion de l'Afrique de l'architecture financière globale, le diplomate et économiste analyse les défis structurels du continent et livre les solutions de transformation que la préconise l'institution qu'il dirige.

La 55ème Session de la Conférence des Ministres de la CEA s'est intéressée à la reprise économique en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités. Les modèles économiques africains sont-ils préparés à asseoir l'inclusion économique ?

Votre question est intéressante. C'est vrai que le modèle de croissance et de développement dans bon nombre des économies africaines est encore basé sur l'exploitation et l'exporta-



tion, à l'état brut, des vastes ressources naturelles, sans transformation et sans valeur ajoutée. Les secteurs porteurs de croissance sont donc les secteurs extractifs, notamment en relation avec les hydrocarbures ou divers types de métaux, précieux comme l'or et non précieux comme le fer, le Zinc, etc. A cote de cela, l'agriculture est un secteur qui pourvoit des produits à l'exportation, également sans grande transformation. Dans cette catégorie il y a le café, le cacao, le coton, le thé, etc. Ces secteurs extractifs ne sont pas très intensifs en emplois.

Ils ne génèrent pas d'emplois décents en quantité suffisante. La majorité de la main d'œuvre

En 2022, le continent a plongé dans une récession sévère alors que cela n'était pas arrivé depuis plus de deux décennies.

africaine est toujours concentrée dans le secteur primaire, notamment l'agriculture. Le secteur demeure à faible productivité, ne permettant pas de générer des revenus en mesure de favoriser une réduction efficace de la pauvreté.

C'est dans ce contexte que le thème de la conférence de cette année fait référence à la transformation des économies. Cela est impératif si l'on veut réduire la vulnérabilité des économies et des individus. La transformation implique de faire émerger des secteurs beaucoup plus productifs tels que les manufactures, l'indus-

trie et les services modernes. Les économies que l'on qualifie aujourd'hui d'économies émergentes et avancées ont réussi à baisser de manière considérable, la contribution de l'agriculture au PIB et faire au contraire accroître la part des secteurs secondaire et tertiaire, avec notamment le développement de l'agro-industrie et d'autres activités manufacturières. A ce jour, en Afrique, plus de la moitié des emplois se trouvent dans le secteur agricole ; et en général il s'agit d'agriculture de subsistance, offrant des revenus bas et volatiles.

Ainsi aujourd'hui, le continent est la région avec le nombre le plus élevé de pauvres, précisément 546 Millions d'individus, soit plus d'un demi-milliard d'individus. Ceci est la résultante d'une dynamique mixte. En effet le continent avait réussi à réduire son taux de pauvreté sur la période 2000-2020, le faisant passer de 55% à moins de 40%. Les crises multiples récentes dont la COVID, le conflit en Ukraine, et les effets des changements climatiques, ont plongé des millions d'Africains dans la pauvreté et causé des déséquilibres macro-économiques qui ont eu des répercussions sur les niveaux de vie des individus. Parmi ces déséquilibres il y a un endettement, un déficit budgétaire, et une inflation accrue, qui réduisent les marges de manœuvre des Pays à impulser la relance des économies et à lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités.

Les agrégats macroéconomiques montrent que l'Afrique est

le deuxième moteur de la croissance mondiale mais les prévisions indiquent que la pauvreté et les inégalités vont se creuser dans les prochaines années. Qu'est-ce qui explique cette contradiction ?

La pauvreté et les inégalités ne sont réduites qu'avec des actions ciblées et délibérées. La transformation structurelle est une condition nécessaire, mais pas suffisante. Il faut également des efforts redistributifs précis. Les systèmes de sécu-

La majorité de la main d'œuvre africaine est toujours concentrée dans le secteur primaire, notamment l'agriculture.

rité sociale doivent être révisés de manière à mieux cibler les plus pauvres ; les systèmes de taxation doivent être progressifs, taxant les plus riches plutôt que le contraire ; il faut que les opportunités d'accès à une éducation de qualité soient accrues pour les pauvres ; il faut réduire les dépenses de santé des ménages avec des systèmes d'assurance maladie adéquats ; etc. Les PME et startups devraient avoir accès à des sources de financement à des coûts relativement faibles ; ils ont également de crédits sur un terme assez long ; les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes ont

besoin d'une attention toute particulière. L'amélioration de l'accès à l'énergie, à l'eau, aux infrastructures économiques comme les marchés sont nécessaires pour une réduction des inégalités et de la pauvreté.

En plus des questions de redistribution, il y a lieu de s'intéresser à certains facteurs aggravants de la pauvreté, notamment le changement climatique et mettre en place des stratégies pour en atténuer les effets négatifs. D'un autre côté, il faut maximiser sur les opportunités offertes par le développement technologique et la quatrième révolution industrielle qui prend place et qui est en train d'avoir lieu.

Monsieur le Secrétaire Exécutif, le déficit public global de l'Afrique en tant que continent est de 196 milliards dollars. Celui de la France est de 158 milliards dollars, pour les USA 1375 milliards dollars. Pensez-vous que le système économique international soit alarmiste et injuste avec l'Afrique ?

Ce qui est clair c'est que les pays africains n'ont pas du tout les mêmes marges de manœuvre que les économies avancées en matière d'accès au financement pour le développement. Cela a été très visible récemment avec la réponse donnée aux effets adverses de la crise de COVID. Certaines économies ont eu la latitude d'injecter des sommes massives dans leurs économies pour appuyer les ménages et les entreprises. Cela n'a pas été le cas pour l'Afrique. Ainsi en 2022, le continent a plongé dans une récession sévère

alors que cela n'était pas arrivé depuis plus de deux décennies. De plus la relance en Afrique est impactée par ce même fait. D'un autre côté, bon nombre de ces économies avancées ont montré une forte résilience lors de la pandémie. Un autre point à soulever lorsque l'on parle d'accès au financement défavorable à l'Afrique, il y a le coût élevé du crédit. En effet, avec le jeu des agences de notations de crédit, les économies africaines sont catégorisées comme présentant des risques élevés d'insolvabilité, ce qui leur impose des taux d'intérêts élevés lorsqu'elles empruntent sur les marchés de capitaux internationaux. Cela a contribué à l'endettement rapide observé aujourd'hui sur le continent; et les ralentissements récents de la croissance en raison des différents chocs mentionnés plus haut, ne font que rendre la situation plus complexe. A ce propos, La CEA et d'autres organisations poussent pour la révision de l'architecture financière mondiale pour favoriser un meilleur accès au financement pour le développement, à des coûts moins onéreux pour les pays africains. C'est dans le même ordre d'idées que la CEA a aussi contribué à la mise en place de la « Liquidity Sustainability Facility », un instrument visant à réduire les coûts d'emprunt imposés aux Etats africains, et partant le poids de leur dette.

D'autres efforts sont aussi déployés pour améliorer l'accès au financement relatif au changement climatique, dont entre autres les efforts pour la mise en place de marchés de carbone favorables aux pays

africains en matière de revenus potentiels à tirer de la vente de crédits de carbone etc...

L'Afrique a identifié la ZLECAF comme levier de transformation structurelle favorisant la production manufacturière, le commerce, les emplois... Quelles garanties avons-nous si la sensibilisation des acteurs n'est pas optimale dans certains pays ?

La ZLECAF a un potentiel énorme pour contribuer à la transformation structurelle des pays. En effet, elle offre un marché immense de plus d'un milliard de consommateurs ; et une large part des besoins de ces consommateurs sont, pour le moment, adressés grâce à des importations provenant du reste du Monde. La ZLECAF envisage de créer des conditions qui devraient permettre aux pays africains de produire certains de ces biens qui viennent d'ailleurs et de répondre à la demande interne. Il s'agit donc de promouvoir le made in Africa en éliminant les tarifs douaniers frappant les produits d'origine

La CEA et d'autres organisations œuvrent pour la révision de l'architecture financière mondiale en vue de favoriser un meilleur accès au financement pour le développement

africaine, et de les rendre ainsi plus compétitifs que des produits équivalents venant de l'extérieur du Continent. Si les choses sont bien faites, l'augmentation de la production sur le continent va aller de pair avec l'augmentation des emplois puisqu'il faudra une main d'œuvre considérable pour satisfaire la demande africaine.

Tous les pays doivent préparer leurs secteurs privés respectifs à tirer profit de ce grand marché. Et la sensibilisation et l'information sont fondamentales pour cela. Il y a aussi beaucoup de mesures à prendre par les entités régionales et continentales aussi, notamment la mise en place d'infrastructures et de réglementations favorisant le mouvement des personnes et des biens. Beaucoup d'efforts et d'avancées sont en train d'être faits dans ce sens. Il y a notamment la mise en place des instruments régissant les règles d'origine, le règlement des conflits, le commerce des services ; les investissements, la compétition et les droits de propriété intellectuelle.

En matière d'intégration régionale, n'y a-t-il pas d'autres véhicules en dehors de la ZLECAF ?

Pourquoi ne pas travailler à la bonne marche de la ZLECAF puisque toutes les études ont établi sans équivoque son grand potentiel. En Europe et en Asie le commerce intra-régional est de plus de 60% ; en Afrique il est à moins de 20%. Travaillons ensemble à changer ce fait, puisque les gains sont substantiels pour les populations africaines. Il faut savoir qu'une zone de libre-



échange prend du temps à se mettre en place, et à générer des bénéfices, si l'on s'en tient à l'expérience de l'Europe.

Après la COM 2023, quelle est la prochaine étape et quels moyens d'action avez-vous pour mettre en œuvre toutes les recommandations ?

Certaines des recommandations de la conférence sont faites directement à la CEA ; nous nous attèlerons diligemment à leur mise en œuvre. D'autres recommandations sont faites aux Etats membres ; nous les accompagnerons de notre mieux pour leur mise en œuvre.

La CEA sert de secrétariat à la COM. Nous travaillerons avec nos Etats membres à la mise en

œuvre des recommandations de la réunion et à la COM 2024, nous aurons à rendre compte des progrès réalisés. Nous poursuivrons nos efforts pour rendre la CEA plus apte à remplir sa mission. Comme

En Europe et en Asie le commerce intra-régional est de plus de 60% ; en Afrique il est à moins de 20%.

vous le savez peut-être, nous avons défini trois axes stratégiques, à savoir : les fondamentaux macroéconomiques, la gestion de la dette et le financement durable ; l'industrialisation durable, le commerce et la diversification économique ; et l'action climatique et les transformations énergétiques. Nous renforçons l'intégration de nos modèles de prestation de services conformément à ces axes.

Nous poursuivrons également nos efforts pour renforcer nos partenariats et notre collaboration avec l'Union africaine et ses organes.

Notre processus de gestion intégrée du changement vise à construire une CEA 2.0, l'employeur de choix.

Réduction de la pauvreté en Afrique

Deux Africains sur cinq n'ont pas d'emploi, quelles solutions ?



Avec 75% de la population africaine qui a moins de 35 ans mais un taux de chômage des jeunes de l'ordre de 40% depuis la pandémie de COVID-19, l'Afrique a mal à sa jeunesse. Pourtant, c'est la force de travail, l'ingéniosité et le poids des jeunes qui constituent le levier décisif qui fera basculer la pauvreté.

Le rapport 2022 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les tendances mon-

diales de l'emploi des jeunes a révélé que « plus d'un jeune africain sur cinq n'avait pas d'emploi, d'éducation ou de formation en 2020 ». Depuis la deuxième année de la pandémie de COVID19, ce sont 2/5 d'Africains qui n'ont pas d'emplois. En effet, environ 10 à 12 millions de jeunes Africains entrent chaque année sur le marché du travail où seuls 3 millions d'emplois formels sont disponibles, selon la Banque africaine de développement (BAD). Et

la pandémie de COVID-19 a aggravé le chômage des jeunes, comme l'indique le document stratégique 2020 de l'Union africaine intitulé mettre en gras/italique. Pire, plusieurs secteurs d'emploi ont de la peine à se relever de la pandémie.

Adéquation formations-emplois-politique

En prévision du Sommet sur la transformation de l'éducation en septembre 2022, le Secrétaire général des Nations

Unies, António Guterres, a déclaré que « les programmes scolaires inadaptés, la formation obsolète des enseignants et les méthodes d'enseignement révolues privent les élèves des compétences nécessaires pour naviguer dans le monde en rapide évolution d'aujourd'hui ».

La question est de savoir si les pays africains préparent leurs jeunes aux emplois de l'avenir. « Beaucoup trop de jeunes à travers l'Afrique subsaharienne terminent leurs études sans avoir les compétences de base pour progresser dans leur vie », explique Siddharth Chatterjee, ancien coordinateur résident des Nations Unies au Kenya, et maintenant en Chine.

Chido Cleopatra Mpemba, l'Envoyé de l'Union africaine pour la jeunesse, attribue également le chômage des jeunes sur le continent à des programmes d'études trop peu adaptés, soulignant leur inadéquation avec les compétences requises sur le marché du travail actuel.

Les pays africains doivent reformer leur politique de l'éducation nationale pour les rendre pro développement. Il faut transformer les systèmes éducatifs pour les orienter vers la création de la valeur et les besoins des industries.

Miser sur la jeunesse

Avec 75% de la population africaine qui a moins de 35 ans, les jeunes représenteraient désormais plus d'un milliard d'individus. D'ici 2030, on estime que 30 millions de jeunes arriveront chaque année sur le marché du travail, soit les trois quarts des entrées des jeunes au niveau mondial. Cela signifie qu'il faut doubler le nombre d'emplois, c'est-à-dire créer 450 millions



d'emplois supplémentaires alors que la population active actuelle est d'environ 500 millions. C'est un enjeu considérable car on considère que le nombre d'emplois créés est déjà insuffisant. Cet écart entre l'offre et la demande risque de s'accroître si rien n'est fait, ce qui créerait des situations de forte précarité et de chômage dans certaines régions.

Il est donc primordial de dynamiser le marché du travail, notamment au travers de certaines filières comme l'agriculture, qui est l'activité la plus

pourvoyeuse d'emploi sur le continent, et les services (tourisme, banques) vers lesquels se dirigent de plus en plus de jeunes. Il faut également renforcer l'employabilité des jeunes en orientant les filières de formation vers des offres adaptées au besoin du marché du travail et vers les métiers d'avenir. L'innovation permettrait à l'Afrique d'enjamber des étapes de développement tout en créant les emplois dont elle a besoin.

Au-delà de l'emploi, il y a l'entrepreneuriat. Les jeunes Africains sont porteurs d'une réelle dynamique d'innovation. Rappelons que les start-up et les PME jouent un rôle fondamental dans la croissance économique et l'innovation puisqu'elles représentent 90 % des entreprises et 60 % des emplois du secteur formel. Il existe de belles réussites, innovantes, telle que la plateforme e-commerce Afrimarket, basée dans cinq pays d'Afrique francophone. Il faudra donc booster l'écosystème entrepreneurial pour faciliter la maturation des idées.

**Plus d'un jeune
africain sur cinq
n'avait pas d'emploi,
d'éducation ou de
formation
en 2020**



Jean Luc Mastaki Namegabe, Directeur par intérim du Bureau Sous Régional Afrique Centrale de la CEA

« Il faut préparer cette jeunesse aux enjeux présents et futurs de l'Afrique liés à l'industrialisation et à la transformation structurelle »

L'économiste et directeur ai du Bureau Sous Régional Afrique Centrale de la CEA démontre l'enjeu de transformation socio-économique que regorge l'investissement dans l'ingéniosité de la jeunesse. Dans son analyse, il expose les deux faces de Janus : le gain fondamental pour la réduction de la pauvreté mais aussi le risque élevé d'enrôlement dans l'industrie de la criminalité.

Les Ministres et experts africains viennent d'examiner les moyens d'accélérer la transformation économique en vue de la réduction des vulnérabilités dans le cadre de la COM 2023. En quels termes la vulnérabilité des jeunes s'exprime-t-elle en Afrique et spécifiquement en Afrique Centrale ?

Merci pour cette question pertinente qui nous place au cœur du débat sur les modèles de développement inclusif en Afrique, croissance inclusive ou encore intégration régionale inclusive. Comme le disent les objectifs de développement durable, toutes les couches sociales doivent être bénéficiaires des dividendes du développement économique dont nous les promoteurs ; en s'assurant que les besoins spécifiques des plus vulnérables ne sont pas ignorés.

La jeunesse c'est la majorité de nos populations. Dans l'essentiel des pays africains, il s'agit de 60% de la population voire 75%. C'est le fer de lance de notre développement lorsqu'ils sont mobilisés.

Abordant le fond de votre question qui veut comprendre les vulnérabilités de cette ressource, la première à souligner est l'insuffisante préparation à

l'employabilité directe. Lorsqu'on compare les indicateurs de chômage, celui des jeunes est plus élevé que celui d'autres des populations en Afrique. C'est dire que la première contrainte est liée à la pauvreté de la jeunesse. Lorsque vous ne pouvez pas avoir accès à un emploi décent, c'est dire que vous n'avez pas un salaire décent, vous n'avez pas accès à la sécurité sociale et vous êtes donc vulnérables aux chocs évoqués. Pour y revenir de manière simple, la COVID19 a énormément frappé le secteur des services. C'est le secteur refuge d'une majorité écrasante de jeunes qui n'ont pas pu s'insérer professionnellement dans les secteurs censés tirer l'emploi : l'industrie, la manufacture etc... Or, la part de ces secteurs reste très faible et constante dans nos pays.

La deuxième vulnérabilité est liée à la qualité de l'éducation. Le Secrétaire Exécutif de la CEA a souligné l'inadéquation entre les offres de compétence et les demandes des industries. Les jeunes sont massivement formés dans des matières qui ne sont pas pertinentes pour les industries. Or, les industries timides que nous avons, se tournent essentiellement vers l'extérieur pour obtenir la main d'œuvre dont elles ont besoin. Il faut donc une révolution en matière de développement des compétences pour que nous puissions former nos jeunes dans les sciences d'ingénierie, mathématiques... les sciences de l'industrie en général. C'est donc les systèmes éducatifs qu'il faut optimiser !

Enfin de compte, la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), qui apporte de nouvelles

opportunités importantes en termes de création d'emplois et d'investissements, de libre mouvement des biens et des personnes, impose la compétitivité des talents et des talents mobiles. La jeunesse rime avec mobilité. Il y a donc d'autres besoins compétitivité qui s'ajoutent tels que la santé. Il faut donc préparer cette jeunesse aux enjeux présents et futurs de l'Afrique liés à l'industrialisation et à la transformation structurelle. Nous voulons donc que cette jeunesse ne puisse pas être une bombe à retardement. Lorsqu'elle n'est pas préparée, lorsqu'elle ne tire pas profit de toutes les mutations en cours, c'est une frustration qui s'accumule. Dans la plupart des pays en conflit, c'est la jeunesse qui n'a pas accès aux opportunités économiques qui cède aux sirènes des actionnaires de la criminalité et de la mort.

Comment peut-on agir sur les jeunes pour transformer et réduire la pauvreté et leur vulnérabilité ?

Nous avons commencé à y répondre dans la question précédente. Nous pouvons ajouter les éléments suivants. Agir sur la jeunesse c'est, de prime abord, créer des cadres politiques inclusifs où la voix des jeunes est entendue. C'est-à-dire permettre à la jeunesse de participer à des fora avec les décideurs comme la Conférence des Ministres de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, afin qu'ils puissent donner leur point de vue et parler d'eux-mêmes, de leurs besoins.

Deuxièmement, il faut bien former la jeunesse ; leur offrir des formations adéquates qui cadrent avec les besoins

des entreprises et surtout les priorités structurelles des pays qui ont déclaré vouloir s'industrialiser dans le cadre de l'agenda 2063. C'est cette préparation qui leur permettra d'être des acteurs actifs des changements structurels que l'Afrique est entrain de rechercher. Le Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'ouest travaille beaucoup sur les questions de dividende démographique. L'Afrique ne pourra tirer profit du dividende démographique que lorsqu'elle aura une jeunesse préparée avec la capacité de participer aux débats des fora de décideurs, aux investissements et autres actions de développement.

Un aspect important c'est l'entrepreneuriat. Beaucoup de jeunes se sont lancés dans des activités entrepreneuriales au regard les difficultés des systèmes publics comme privés à leur offrir des emplois. Pour favoriser l'épanouissement des jeunes entrepreneurs, il faut améliorer le climat des affaires pour les jeunes, leur permettre d'avoir accès facilement aux financements pour les idées novatrices qu'ils ont.

Il faut leur permettre d'avoir accès à des formations de renforcement des capacités entrepreneuriales pour leur permettre d'embrasser pleinement le rôle qu'ils souhaitent jouer dans nos sociétés. Ces capacités entrepreneuriales doivent tenir en compte ces innovations que la ZLECAf leur permet de jouer sur la carte d'une Afrique intégrée et beaucoup plus large. Au-delà de cela, c'est aussi la libre circulation des personnes et des biens.

Il faut permettre à cette jeunesse, à travers des programmes inventifs, d'être des citoyens d'Afrique. Ceci en ayant la possibilité d'agir au-delà des frontières nationales, d'exprimer le talent au-delà des frontières ou acquérir de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs. Tout ça demande que ces jeunes aient des informations pertinentes en matière d'opportunités économiques. Ces systèmes d'informations qui peuvent être de l'information commerciale. Où est-ce que le bien ou le service que je produis peut être le plus demandé.

En Afrique Centrale, notre Bureau a mené une étude sur les opportunités marchés-produits. Elle a démontré que le Cameroun peut avoir le marché de



certain produits en Afrique du Sud. Bref, elle a déterminé des avantages de marché pour tous nos pays membres. Ces informations, lorsqu'elles sont traduites dans un langage accessible et qu'un accompagnement est mis en place comme des appuis en matière de financement, favorisent le positionnement victorieux de nos jeunes entrepreneurs sur les marchés transfrontaliers. Il faudra des appuis en termes de politique pour l'incubation mais aussi la facilitation du passage des entreprises informelles vers le formel.

Quelle est l'action concrète mise en œuvre par le Bureau en Afrique Centrale pour agir sur les jeunes ?

En Afrique Centrale, le Bureau de la

CEA est spécialisée sur les questions de diversification économique et d'industrialisation. Ce focus parce que la région présente les économies les moins diversifiées en Afrique. Elles dépendent de matières premières et surtout d'un panier très réduit de matières premières. Sur les 6 pays de la CEMAC, 5 sont quasi totalement dépendants des revenus pétrole. Dans la CEEAC, la situation est identique avec 7 sur 11. Comme il est admis en économie, la vulnérabilité de ceux qui ont mis leurs œufs dans un seul panier est certaine. Lorsqu'il y a des chocs sur le marché pétrolier, tous nos pays ont connu des récessions. Notre ambition à Yaoundé, de par le Consensus de Douala, est d'accompagner ces pays à pouvoir diversifier leurs économies. Quand nous disons diversifier les économies, c'est promouvoir l'industrie, la manufacture, c'est-à-dire améliorer la part des produits manufacturiers dans nos PIB et surtout dans nos exportations. Plus de 60% des produits d'exportations de l'Afrique Centrale sont les hydrocarbures et les mines. Il faut donc donner plus de valeurs à ces matières premières et développer les services modernes (à forte productivité, contrairement à aujourd'hui).

Pour les jeunes, 2 ou 3 volets. Premier, le volet demande. Nous avons accompagné les 8 pays couverts par notre Bureau dans la définition des stratégies nationales ZLECAf et nous avons pris

Les pays africains doivent reformer leur politique de l'éducation nationale pour les rendre pro-développement.

soin de faire en sorte que ces stratégies soient inclusives. Dans un processus participatif, les jeunes ont eu la possibilité de dire ce qu'ils veulent voir leur pays faire dans ce cadre. Ils ont soulevé leurs défis. Maintenant que nous sommes dans la mise en œuvre de ces stratégies, nous pensons que ces jeunes doivent être la cible des mesures engagées.

Deuxième volet, c'est la promotion de l'industrie. Le volet offre. Nous nous sommes alignés sur le développement des clusters industriels : les zones économiques spéciales. Il s'agit des écosystèmes construits sur un espace limité qui permettent d'offrir aux entrepreneurs des incitations et facilités de classe mondiale en termes d'infrastructures et de législations. A titre d'exemples, nous en développons à Bertoua au Cameroun pour la transformation du bois ; entre la Zambie et la RDC dans le Katanga pour la production des batteries et véhicules électriques ; au Tchad nous travaillons sur la chaîne des valeurs animale notamment la transformation des viandes mais aussi le photovoltaïque pour tirer profit de la dotation solaire ; au Congo-Brazzaville nous avons l'ambition de développer une zone économique spéciale sur les fertilisants et la potasse. Pour la jeunesse, nous insistons afin que les zones économiques spéciales soient inclusives avec des opportunités pour les jeunes entrepreneurs de s'y installer. Plus important, les zones économiques spéciales doivent être de nouvelle génération et donc au cœur de la formation des compétences à travers des liens forts avec des institutions de formations, des institutions de développement des savoirs. Elles doivent être des fleurons de la formation continue. Ainsi, ces zones économiques spéciales, moteur d'industrialisation, qui créent des emplois massifs ne devraient pas chercher les compétences ou les importer. Enfin, les zones économiques doivent créer des emplois indirects à travers le contenu local et la sous-traitance par des PME locales. Penser aux jeunes c'est aussi la durabilité environnementale des zones économiques spéciales à travers cela, on va non seulement penser à la génération future



mais aussi impliquer les jeunes entrepreneurs qui se positionnent dans les énergies vertes, l'économie verte, l'économie bleue.

L'action du Bureau réserve une part importante des activités à l'accompagnement des Etats à se positionner de manière avantageuse dans la ZLECAF. En ayant en esprit que le Cameroun est le seul pays, à ce niveau du processus, engagé dans les échanges, quelle est le niveau de préparation de la sous-région ?

La région Afrique Centrale est très engagée dans la ZLECAF et nous sommes très fiers d'avoir été au cœur des processus. Notre sous-région est parmi sinon la première en terme de ratification. Nous avons accompagné

la sous-région en 3 étapes : la première était la sensibilisation. Nous avons mené une étude quantitative pour montrer à chaque pays ce qu'il gagne et ce qu'il perd. L'étude a démontré que les gains de long terme sont bien plus importants que les pertes de court terme liées à la fiscalité de porte. En d'autres termes, l'avantage net est supérieur au coût.

La deuxième étape était la préparation. Nous avons aidé tous nos pays à développer les stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAF. Les 8 pays que nous couvrons ont adopté leur stratégie nationale. Le dernier c'est la Guinée Equatoriale qui est en finalisation. Les processus ont été longs car nous les avons voulus participatifs à travers les interactions avec toutes les parties prenantes : la prise en compte des besoins spécifiques de celles-ci et surtout l'appropriation par elles (secteur public, opérateurs économiques, société civile, jeunes, femmes).

La troisième étape c'est la mise en œuvre de la stratégie. Il s'agit d'accompagner nos pays à opérationnaliser les priorités identifiées dans la stratégie. Le plan prévoit d'amener d'autres partenaires pour avancer vers les investissements nécessaires, mettre en place le cadre réglementaire et l'écosystème légal incitatif, mobiliser la myriade d'acteurs.

L'étape ultime que nous embrassons c'est la stratégie régionale ZLECAF ; le maillon qui manquait. Elle vise à aligner l'espace économique régional tout entier vers la réussite de la ZLECAF.

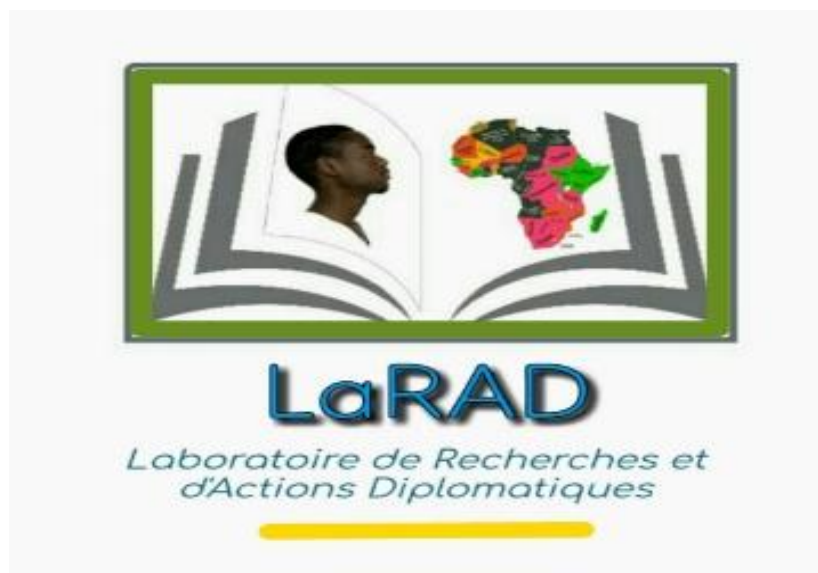
Agir sur la jeunesse c'est, de prime abord, créer des cadres politiques inclusifs où la voix des jeunes est entendue.

SECTEUR ASSOCIATIF

Le LaRAD promeut le développement des femmes et des jeunes

Le Laboratoire de Recherches et d'Actions Diplomatiques (LaRAD) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale opérant dans le développement social au profit des peuples africains, dont le siège est basé à Libreville en République Gabonaise avec plusieurs Représentations Résidentes sur le continent africain, en Europe et aux USA.

Cette Organisation travaille depuis quelques années particulièrement sur plusieurs problématiques, avec une priorité aux questions de Femme et de Jeunesse Africaine. Le LaRAD est spécialisé dans la recherche et la promotion de la recherche, la diplomatie participative, la formation et les renforcements de capacité et de compétence, la pré-insertion professionnelle des Jeunes Africains, la mobilisation des fonds pour l'exécution des projets des femmes et des jeunes, la promotion et la culture de la paix, la mise en œuvre de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine(ZLECAF), de l'Agenda 2063 et du Programme de Développement Durable (ODD), les études, enquêtes et sondages, la sensibilisation, la promotion et le suivi de l'entrepreneuriat des Jeunes, l'organi-



sation d'événements nationaux et internationaux (ateliers, colloques, forums, séminaires, sommet de haut niveau,...), les sensibilisation dans tous les domaines et secteurs ayant pour cibles principales les Femmes, les Jeunes, les gouvernants et les PTF.

Le LaRAD appuie et renforce les Gouvernants Africains, la Société Civile ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers à travers des activités, conseils et propositions techniques pour la mise en œuvre effective de leurs actions et visions au profit du continent africain et de ses peuples.

L'un des Programmes phares du LaRAD est le Programme

Jeunes Analystes Chercheurs qui est un cadre de formation et de renforcement de capacité à distance et en présentiel, un incubateur ouvert aux Jeunes Africains de 17 à 35 ans (titulaires du Baccalauréat ou ayant le niveau de la Terminale au moins), leur permettant :

- De préparer leur insertion professionnelle (en qualité de futur employé ou de futur entrepreneur), d'être initié à la recherche, aux réalités du continent et surtout des secteurs de la diplomatie, de l'économie, de la communication ;
- D'avoir un cadre multiculturel de collaboration, de perfectionnement, de partage d'expérience entre jeunes de plusieurs pays et

de plusieurs sous-régions ;
 - D'échanger avec des autorités politico-administratives et personnalités du continent dans le cadre des dialogues intergénérationnels sur des problématiques d'actualité et d'avenir ;
 - De participer à des événements régionaux et internationaux ;
 de bénéficier d'un Stage Professionnel de 1 à 6 Mois dans une Organisation Internationale ou Régionale ou encore au sein de Structures Publiques ou Privées, ...

Le LaRAD a déjà réalisé un nombre important d'activités et d'événements avec plusieurs de ses partenaires notamment l'Institut des Hautes Études Internationales (INHEI) du Ministère des Affaires Étrangères du Burkina Faso, l'Institut Mandela (IM/MI), la Fondation Issoufou Mahamadou (FIM), l'École Doctorale Gouvernance de l'Afrique et du Moyen-Orient (GAMO) de l'Université Mohammed V de Rabat au Maroc, l'Institut International de Gestion des Conflits (IIGC), l'Organisation Maroc Afrika Cultures et Développement (OMA), et bien d'autres.

Le LaRAD, invité des grands événements africains et du monde, dispose d'un Bureau Exécutif dirigé par son Fondateur et Directeur Exécutif Monsieur Lagrange Fidèle SINMENO AGNANKPE, d'un Collège des Parrains et des Marraines composé de hautes personnalités Africaines, d'un Conseil d'Orientement composé également de personnalités acteurs de la diplomatie africaine, de l'éducation et de plusieurs

autres secteurs, ainsi que d'un Directeur composé de chercheurs et spécialistes de divers domaines dont la sécurité, le droit, l'économie, la diplomatie, le genre et bien d'autres, qui sont originaires de toutes les Sous-Régions Africaines.

Cette année 2023, le LaRAD organisera en dehors des ses activités régaliennes, deux événements statutaires :

1)- Le Sommet sur le Financement des Jeunes et des Femmes en

Afrique les 27 et 28 Septembre 2023 à New York en marge de la 78ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;

2)- La 3ème Edition du Forum des Jeunes Diplomates Africains et Assimilés du 19 au 25 Novembre 2023 à Ouagadougou sous le Haut Patronage et Marrainage de Son Excellence Madame Olivia ROUAMBA Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur

ILS ONT DIT

Je voudrais remercier le LaRAD pour cette excellente initiative au profit des Jeunes Africains, remercier particulièrement le Fondateur et Directeur Exécutif ainsi que Madame le Secrétaire Général Responsable du Programme, qui est une femme exceptionnel qui nous a encadré, conseillé et orienté excellemment. Ma gratitude également à l'endroit de Son Excellence Madame Francisca TATCHOUOP BELOBE, Marraine de notre Promotion qui porte son nom et qui a également toujours été disponible pour la Jeunesse. Ma participation au Programme Jeunes Analystes Chercheurs dont j'ai été Major de la Promotion Francisca TATCHOUOP BELOBE a été une expérience formidable qui m'a permis d'apprendre, de découvrir, de m'enrichir... J'en appelle aux autorités administratives des pays africains et aux PTF tels que la BAD, la Banque Mondiale, ONU-FEMMES, et autres à bien vouloir soutenir cette initiative qui apporte un plus à nos pays et surtout aux Jeunes.

Mlle Thérèse Prisca ADOU DJIME, Gabonaise

Le LaRAD m'a aidé à retrouver une stabilité aussi bien psychologique, académique, bref sur tous les plans car j'avoue que je sombrais lorsque j'ai entendu parler du Programme Jeunes Analystes Chercheurs pour lequel j'ai postulé et ai été retenu. La suite, j'ai rencontré des Jeunes Africains formidables, renforcé mes capacités et compétences et suis aujourd'hui entrain de poursuivre mes études en Europe. N'eût été le LaRAD, je n'en serais pas là. Merci particulièrement au Fondateur et à Madame le Secrétaire Général Responsable du Programme, qui a toujours été là pour nous. Que ce Programme soit soutenu et accessible à plus de Jeunes Africains.

Cédric KPE-AGADJATON, Béninois



CEMAC

VISAGES ET PROFILS DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION

Ils ont été nommés le 17 mars 2023 par les 6 Chefs d'Etat de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale lors du sommet de Yaoundé.

BALTASAR ENGONGA EDJO'O, République de Guinée Equatoriale : Président de la Commission

Baltasar Engonga Edjo'o est depuis le 17 mars 2023, le nouveau président de la Commission de la Cemac. Les chefs d'État réunis en leur 15^{ème} Sommet ordinaire à Yaoundé en ont décidé ainsi. En donnant suite à la proposition du président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, de le porter à cette haute fonction.

L'ancien ministre d'État en charge de l'Intégration prend donc les rênes d'une maison qu'il connaît bien. Pour avoir contribué en qualité de président du Comité de pilotage des réformes institutionnelles de la Cemac, à sa création. C'est en effet sous son inspiration que les chefs d'État réunis d'abord à Ndjamena le 8 avril 2007, puis à Yaoundé les 24 et 25 juin 2008, ont définitivement acté «la transformation du secrétariat exécutif en Commission de la Cemac consacrée par l'acte additif au Traité signé le 25 avril 2007», renseignent les communiqués finaux.

Le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo avait en effet été chargé par ses pairs de mener à bien ce projet. En sa qualité de président dédié. Baltasar Engonga Edjo'o a par ailleurs assumé, en 2017 pendant la présidence en exercice de la Cemac de son pays, les fonctions de président du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). Des fonctions ajoutées à celles d'envoyé spécial du président équato-guinéen auprès de ses pairs, qui font de lui un haut commis de l'État doublé d'un fin connaisseur des problématiques sous-régionales.

Le nouveau président de la Commission est par ailleurs auteur de plusieurs ouvrages. Parmi lesquels «Comprendre les réformes institutionnelles de la Cemac», paru en 2012 aux éditions Clairafrique.



DR CHARLES ASSAMBA ONGODO, République du Cameroun Vice-Président de la Commission



L'expert qui murmure à l'oreille du ministre plénipotentiaire (hors échelle). Ainsi pourrait se résumer la formule qui retrace le mieux le parcours et la carrière de Charles Assamba Ongodo. Tant le nouveau vice-président de la Commission de la Cemac a constamment puisé dans ces deux titres et qualités pour se positionner pour le compte du Cameroun, comme un maillon incontournable de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale. À seulement 55 ans d'âge (bientôt 56 ans), la liste des postes occupés par ce Docteur en relations internationales sorti en 1993 du bien nommé Institut des relations internationales du Cameroun (Iric), est impressionnante. Autant que la riche expérience accumulée pendant 29 ans de carrière et que le polyglotte en français, anglais et espagnol continuera de mettre au service de l'ensemble de la Communauté. Les lauriers de Charles Assamba Ongodo sont nombreux au Cameroun et dans la sous-région. L'ancien directeur général de la Coopération et de l'Intégration régionale au ministère camerounais de l'économie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire (Minepat) est depuis mai 2019 président du Comité Inter États de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) et président du Comité de gestion du Fonds de développement de la Communauté (Fodec). Ces positions l'ont amené entre autres : à présider les travaux de l'étude sur l'élargissement des sources de financement du Fonds; initier l'étude sur la mutation du Fodec en Fonds d'investissement et à participer aux travaux du Copil Pref-Cemac. C'est donc un homme rompu à la tâche et ayant une grande connaissance des dossiers communautaires qui a été porté à la vice-présidence de la Commission. Son expérience en gestion des projets de développement, chef de la Cellule des experts de la rationalisation des CERs, gouverneur suppléant du Cameroun à la Banque mondiale et à la BAD lui seront d'un grand apport.

FRANCIAL GISCARD LIBENGUE DOBELE-KPOKA, République Centrafricaine Commissaire en charge des Infrastructures et développement durable

Francial Giscard Libengue Dobe-Kpoka sait-il déjà à la veille du Sommet des chefs d'État qu'il est appelé à devenir pour le compte de la Centrafrique l'un des six commissaires de la Cemac ? Rien ne transparait sur son visage ce 16 mars 2023. Le directeur général sortant de l'Institut sous-régional de Statistique et d'Économie appliquée (Issea) se contente de savourer ses derniers instants aux côtés de ses étudiants. L'un de ses derniers actes en cette qualité est l'ouverture des portes de son institution à l'occasion de la Journée Cemac, aux participants à la conférence sur les réformes structurelles pour une croissance inclusive et diversifiée. On reverra ensuite le nouveau membre de l'exécutif de la Communauté se déployer au Gabon. Cette fois, en qualité de coordonnateur de l'Observatoire régional des pratiques anormales sur les principaux corridors routiers d'Afrique centrale (OPA-AC). Un rôle assumé pendant un peu plus d'un an et dont l'essence était de renforcer la compétitivité des principaux axes d'échanges commerciaux de la Cemac. La libre circulation étant un des fondements et un des piliers de l'intégration en Afrique centrale. C'est donc une problématique que ce Phd et enseignant-chercheur à l'Université de Bangui (département de mathématiques-2017) maîtrise. Il devra simplement essayer de résoudre cette équation à plusieurs inconnues depuis sa nouvelle position. La mission de l'ancien chargé de cours à Cerco-Burkina et Ouaga pourrait alors se résumer à réduire la probabilité des incertitudes de la libre circulation et transformer l'intégration sous-régionale en science exacte pour tous les pays de l'espace communautaire.



NGABO SELI MBOGO, République du Tchad Commissaire en charge de l'éducation, de la recherche et du développement social, chargé des droits de l'homme et de la bonne gouvernance



Nous sommes en août 2015 lorsque le président tchadien de l'époque fait une déclaration détonante sur le franc CFA. « Dans ce que j'appelle la coopération monétaire avec la France, il y a des clauses qui sont dépassées. Il faudra les revoir dans l'intérêt de l'Afrique et de la France. Elles tirent l'économie du continent vers le bas », affirme le maréchal Idriss Deby Itno. Ngabo Seli Mbogo est à cette époque directeur général adjoint de la filiale tchadienne du Groupe bancaire Société générale. Le titulaire d'un MBA en management stratégique (UCAC) et d'un executive certificate en stratégie (HEC Paris et FFI) y poursuit une brillante carrière de banquier entamée au Burkina Faso à la Bicia-B et dans le secteur privé. Le nouveau commissaire de la Cemac tape pourtant dans l'œil du défunt président. Il est fait trois mois seulement après la déclaration forte, soit en novembre 2015, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'habitat, puis ministre des Finances et du Budget (août 2016). Des départements où il aura aussi été directeur de cabinet des différents ministres. Avant de réintégrer en 2017 la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac). Son histoire avec la Banque centrale commence en 2002. Le diplômé de l'Université de Ouagadougou en relations publiques et communication d'entreprise vient alors d'y être recruté comme cadre supérieur. Le membre d'honneur du Centre africain de veille et d'intelligence économique (Cavie) est au moment de son entrée au gouvernement de la Cemac, conseiller du directeur national de la Beac pour le Tchad. Autant dire que les dossiers de fonds abordés par les chefs d'État le 17 mars dernier à Yaoundé n'ont aucun secret pour lui. Qu'il s'agisse de la réforme du franc CFA à parachever, de la libération de la TCI, de l'import-substitution, du partenariat public-privé ou encore de la dynamisation de la Bvmac. Son expérience et son parcours parlent pour lui. Ils en font l'un des atouts les plus précieux de son institution et le trait d'union indispensable entre la Commission, la Beac et le secteur productif.

FULGENCE LIKASSI-BOKAMBA, République du Congo Commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières

Fulgence Likassi-Bokamba fait partie des trois nouveaux commissaires de la Cematic en fonction au Cameroun au moment de leur nomination. Le Congolais a en effet fait une bonne partie de sa carrière au sein de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC) basée à Yaoundé. Il y a occupé plusieurs hautes fonctions jusqu'à sa nomination ce 17 mars 2023 par les chefs d'États. Un temps directeur de cabinet du Dr Jean-Jacques Moka, alors secrétaire exécutif de l'Organisation, il a aussi été directeur de l'Administration et des Finances de l'institution. Ses compétences et sa bonne connaissance des problématiques de santé en zone Cematic lui valent à plusieurs reprises d'être le délégué de l'OCEAC et le représentant à de grands événements, du Dr Manuel-Nso Obiang Ada. Les succès de la sous-région face à la pandémie du Covid-19 sont évidemment à mettre aussi à son actif. Les Centres africains pour la surveillance et la prévention des maladies (Africa CDC) ont plusieurs fois présenté la Cematic comme le champion de la lutte contre la pandémie avec des taux de mortalité les plus bas au monde. De bons augures pour la Communauté d'ores et déjà engagée sur un autre front épidémiologique. La Commission et les États pourront continuer à travers sa personne à suivre et à maîtriser l'évolution de la fièvre hémorragique de Marburg déjà mortelle en Guinée Équatoriale. L'un des canaux pour le faire pourrait bien être le Bulletin d'information du Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac).



NICOLAS BEYEME-NGUEMA, République Gabonaise Commissaire en charge du marché commun



Avec ce haut responsable de l'administration publique gabonaise dans le nouveau gouvernement de la Cematic, on peut considérer que les caisses de la Communauté sont entre de bonnes mains. C'est que Nicolas Beyeme-Nguema a une réputation de comptable publique à défendre. Ainsi que le démontrent les nombreuses nominations dont il a bénéficié au cours de sa trentaine d'années de carrière au sein du Trésor public gabonais. La preuve aussi de ses grandes qualités et de la haute estime dont il jouit déjà dans son pays. Le nouveau commissaire était jusqu'au soir du 17 mars dernier trésorier spécial des financements extérieurs et des contreparties. Après avoir occupé une dizaine de postes dans la haute administration et accumulé une masse d'expérience dans les domaines de la finance et de la comptabilité publique. Des atouts que le diplômé de l'École nationale des services du Trésor (ENST-Noisiel en France) est désormais appelé à mettre au service de la Cematic. Le premier pari gagné est d'être déjà parvenu à séduire les chefs d'État. Les références de Nicolas Beyeme Nguema ont en effet tout pour impressionner. D'abord directeur du réseau comptable de 1996 à 1999, puis trésorier provincial de l'Estuaire jusqu'en 2000, le haut fonctionnaire occupe ensuite pendant 9 ans divers postes de prestige au sein du Trésor public. Il est successivement fait directeur de la Brigade de vérification et de la Formation professionnelle, agent-comptable de l'Office pharmaceutique national et directeur du Compte de gestion. Poste d'où il part en 2010 pour occuper pendant quatre ans la fonction de directeur de la Dépense à la Trésorerie générale du Gabon. Un marqueur. L'inspecteur général des Finances est aussi pendant deux années le conseiller financier du ministre gabonais du Budget et des Comptes publics. Rôle que le nouveau membre de l'exécutif pourra jouer auprès du président et du vice-président de l'institution sous régionale. En permettant notamment à la Cematic de faire aboutir les réformes entamées au cours du précédent mandat. Certaines concernent le Fodec, d'autres la TCI.



Commission de la CEMAC

Les premiers dossiers urgents

La Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue Yaoundé a encouragé le 17 mars 2023 a dessiné la feuille du gouvernement de la Communauté. Parmi ceux-ci, la réforme du Franc CFA et les 12 projets intégrateurs prioritaires nouvelle génération.

Le communiqué final de la conférence des chefs d'Etat de la CEMAC du 17 mars constitue à lui seul une feuille de route pour les nouveaux responsables à la tête de la Commission. L'évolution de la coopération monétaire avec la France, encore appelée

réforme du Franc CFA de l'Afrique Centrale, y est abordée. Après avoir suivi attentivement le rapport de la réflexion confiée à la BEAC et à la Commission CEMAC, les Chefs d'Etat ont demandé que les deux institutions poursuivent la réflexion en incluant les Etats, notamment les experts et les ministres de l'économie et des finances. De l'avis d'une source anonyme, il s'agit pour les ministres d'examiner en profondeur les propositions de la BEAC et la Commission CEMAC, de régler les derniers paramètres et définir un calendrier des négociations.

Le professeur Désiré Avom, économiste et Doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Yaoundé 1, lève un pan de voile sur ces paramètres. En effet, l'intellectuel a organisé un colloque sur le Franc CFA à l'Université de Dschang en 2019 et a pris part au colloque de Libreville organisé par la Commission de la CEMAC en 2022 sur le FCFA. Pour lui, « les points querellés sur le FCFA donneront lieu à des modifications même si dans le fond il ne faut pas s'attendre à une révolution ». L'universitaire estime que le nom de la monnaie sera rem-

placé par une consonance culturelle d'un des six Etats membres, pour supprimer l'ombre de la colonisation. La participation des représentants français dans les instances de la banque centrale sera supprimée. Toutefois, il prend garde de rappeler que la pratique consistant à accueillir des observateurs externes dans les banques centrales est mondialement connue. S'agissant des réserves et du compte d'opération logé au trésor français, l'économiste camerounais indique qu'il y a de forte chance qu'il soit clôturé et les avoirs monétaires extérieurs rapatriés à la banque centrale à Yaoundé. Pr Désiré Avom insiste à dire que cette forme d'autonomie appelle à une plus grande responsabilité dans la gestion monétaire. « Le fait de rapatrier nos réserves nous contraint à une amélioration de la gouvernance ». Enfin, le régime de change. Si l'atout indiscutable du FCFA c'est la stabilité macro-économique encore visible à travers la maîtrise de l'inflation ces dernières années, il y a unanimité selon le professeur, à disposer d'une monnaie en Afrique centrale qui accompagne le processus de développement. Les économistes appellent à mettre en place une flexibilité contrôlée. Celle-ci, consciente du niveau et de la qualité de la gouvernance économique, consisterait à conserver les avantages de la fixité du régime mais à offrir de la flexibilité pour permettre aux pays de bénéficier des volants financiers en temps de crise. Il reconnaît que la question est délicate. Les indices semblent donner raison à l'universitaire camerounais. Ce 25 avril 2023 à Paris, les ministres de l'économie et des finances de la France et des Etats membres de la CEMAC, les présidents des institutions et les gouverneurs des banques centrales de la France et de la CEMAC se sont rencontrés. Le communiqué final indique « les ministres de l'économie et des finances, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales ont souligné

que l'intégration régionale de la CEMAC et sa coopération monétaire avec la France, s'appuyant sur des institutions régionales solides, contribuent également à renforcer les économies de la sous-région et à les préserver en partie de l'inflation. Les gouverneurs des banques centrales ont réaffirmé leur engagement, en ligne avec leur mandat et l'indépendance de la politique monétaire, de garantir la stabilité de la monnaie ». Les nouveaux responsables de la Commission ont du pain sur la place. Intégration régionale

Les points querellés sur le FCFA donneront lieu à des modifications même si dans le fond il ne faut pas s'attendre à une révolution

Au mois de novembre 2023, la CEMAC organisera à Paris une table ronde des bailleurs de fonds pour rechercher le financement des 12 projets intégrateurs prioritaires de deuxième génération. La réunion de Paris de ce 25 avril l'a acté. C'est la deuxième table ronde en l'espace de 3 ans. En novembre 2020, 11 projets avaient été présentés à Paris. C'est le signe de la mise en œuvre des recommandations des Chefs d'Etat demandant de mettre l'accent sur la diversification économique, l'industrialisation et la ZLECAF.

TABLEAU : LES 12 PROJETS INTÉGRATEURS PRIORITAIRES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Axe 1 : Développement des infrastructures de transport pour faciliter l'intégration physique et la libre circulation des biens et des personnes

- (1) Aménagement du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djaména Phase2-Corridor 13 (quatre sections: Pokola-Gouga-frontière centrafricaine; Bossembele-Baoro; Mbaikoro-Bendja-Bekoninga; Mbaiki-Boda-Yaloke) (Centrafrique/Congo/Tchad);
- (2) Aménagement et bitumage de la route Kelo-Pala-Léré-Frontière Cameroun (phase 2) (Tchad-Cameroun);
- (3) Aménagement et bitumage de la route Kougouleu-Medouneu-Frontière Guinée-Equatoriale sur un linéaire de 168 km (Gabon-Guinée-Equatoriale);
- (4) Construction des tronçons manquants de la route Ndende-Dolisie du Corridor Libreville-Brazzaville (dernière phase);
- (5) Construction du prolongement du chemin de fer entre Ngaoundéré (Cameroun) et N'djaména (Tchad);
- (6) Construction des voies d'accès routier au pont Route-Rail Brazzaville-Kinshasa sur le fleuve Congo (Congo/RDC);
- (7) Aménagements fluviaux et portuaires de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents (CD13).

Axe 2 : Renforcement de la production de l'énergie

- (8) Connexion électrique entre Grand Poubara et Imboulou (580 km) (Gabon-Congo);
- (9) Interconnexion électrique entre le Cameroun (Bertoua) et la RCA (Boali);

Axe 3 : Promotion du marché commun unique pour renforcer l'intégration commerciale

- (10) Construction d'un port sec à Ebibeyin dans la zone des trois frontières (Cameroun-Guinée-Equatoriale-Gabon)
- (11) Construction du port sec de Ngueli (Tchad-Cameroun);

Axe 4 : Diversification économique

- (12) Appui au développement intégré de la filière bois dans le Bassin du Congo (Cameroun-RCA-Congo-Gabon-Guinée-Equatoriale).

COLLABORATION VERS UNE AFRIQUE DE L'OUEST LIBÉRÉE DU PALUDISME

JALONS FRANCHIS ET ACCOMPLISSEMENTS DANS LA RÉGION



Un agent de santé communautaire se prépare à une intervention larvicide.

Il est temps de parvenir à zéro cas de paludisme : investir, innover, mettre en œuvre - La course vers l'élimination du paludisme en Afrique à l'horizon 2030

L'Afrique continue de supporter la charge de morbidité la plus lourde du paludisme. Selon le Rapport 2022 de l'OMS sur le paludisme dans le monde, 96 % de l'incidence totale (238 millions de cas) et 98 % de la mortalité du paludisme (603 877 décès) concernaient l'Afrique en 2021. Pour près de 77 % de cette mortalité, les victimes étaient des enfants âgés de moins de cinq ans. Si, à l'échelle mondiale, 8 % de la mortalité infantile des moins de cinq ans est imputable au paludisme, ce pourcentage atteint 17 % en Afrique subsaharienne. Cette charge mine notre développement social et économique collectif et fait obstacle à la réalisation

des objectifs de notre Agenda 2063, « L'Afrique que nous voulons ». Or d'importants progrès peuvent être réalisés lorsqu'une solide volonté politique, la prise en charge par les pays, un robuste partenariat, des ressources adéquates et un sentiment d'urgence partagé sont au rendez-vous.

La région de l'Afrique de l'Ouest comprend quelques pays au nombre des plus affectés par le paludisme dans le monde : le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana, le Mali, le Niger et le Nigeria. Deux d'entre eux, le Nigeria (31,1 %) et le Niger (3,9 %) se classent parmi les quatre pays d'Afrique représentant plus de la moitié de la mortalité mondiale du paludisme en 2021. Ces statistiques font de l'Afrique de l'Ouest une zone d'intérêt importante dans la lutte contre le fléau. Si les pays de la région ont réalisé de nets progrès dans la réduction de l'incidence et de la mortalité du paludisme ces 10 der-

nières années — par la mise en œuvre d'interventions telles que le recours accru aux moustiquaires imprégnées d'insecticide, l'amélioration des tests diagnostiques et une médication antipaludique efficace —, la maladie continue de poser un défi sanitaire majeur dans la région, en particulier dans les secteurs ruraux et isolés où l'accès aux services de santé reste limité.

Le thème de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme de cette année, «Il est temps d'éliminer le paludisme : Investir, Innover, Mettre en œuvre», reste pertinent et souligne le besoin urgent d'agir et d'investir davantage pour parvenir à l'élimination totale du paludisme.

D'importants investissements doivent encore être consentis pour accroître la couverture des interventions essentielles

L'accès à l'objectif ambitieux de l'élimination du paludisme à l'horizon 2030 exige d'importants investissements, indispensables à l'élargissement de la couverture des interventions essentielles. Or l'engagement mondial 2022 de 15,7 milliards de dollars, aux fins de la reconstitution du Fonds mondial, n'a pas atteint la cible visée de 18 milliards. Ajouté aux difficultés économiques continues des pays en proie à l'inflation et à la flambée des coûts d'apport des produits aux utilisateurs finaux, cette insuffisance confronte de nombreux pays à de profonds déficits de financement de leur programme contre le paludisme.

À l'exception du Cap Vert et de la Mauritanie, les pays d'Afrique de l'Ouest doivent faire face à la menace de la résistance aux insecticides, d'où l'urgence d'introduire les moustiquaires et insecticides de nouvelle génération, ainsi que d'accroître l'investissement dans la surveillance. L'enjeu est d'autant plus grand que l'OMS recommande désormais le recours aux moustiquaires à double imprégnation qui, fort efficaces, sont cependant plus onéreuses aussi. Nous nous devons d'investir dans le modelage du marché pour réduire les coûts et garantir des volumes de production aptes à répondre à la demande.

De plus, pour combattre utilement le paludisme, les pays doivent déployer des interventions vitales à grande échelle, compte tenu des contextes de transmission. Aussi la mobilisation de ressources supplémentaires, auprès des secteurs nationaux publics et privés, sans oublier les donateurs mondiaux, est-elle

Le paludisme et ses vecteurs ignorent les frontières nationales et, face à la mobilité transfrontalière accrue sur le continent, le contrôle et l'élimination efficaces du paludisme exigent des efforts concertés au niveau régional et continental.

impérative si l'on veut redresser le cap vers l'élimination du paludisme.

Face à l'ampleur de la tâche et des ressources requises pour atteindre les objectifs de contrôle et d'élimination du paludisme, Son Excellence le Président Umaro Sissoco Embaló de la République de Guinée-Bissau, également Président en exercice de la CEDEAO, assumant la tête de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA), a exposé un programme prioritaire en quatre points visant à accélérer le progrès et à libérer l'Afrique du lourd fardeau du paludisme à l'horizon 2030. Le programme repose sur le plaidoyer,

l'action et la mobilisation de ressources multisectoriels, l'exploitation des données pour la redevabilité et l'action — à travers, notamment, les cartes de score —, le ralliement d'un corps continental des jeunes et l'amélioration de la coordination régionale et transfrontalière de la lutte contre le paludisme, sous engagement politique soutenu, investissement continu et collaboration intersectorielle et transfrontalière.

Plaidoyer et mobilisation de ressources multisectoriels

La mobilisation de ressources supplémentaires, auprès des secteurs nationaux publics et privés notamment, demeure indispensable à l'amélioration de l'accès aux moustiquaires imprégnées d'insecticide, à la pulvérisation intradomiciliaire à effet rémanent, aux tests de diagnostic rapide et aux médicaments antipaludiques, ainsi qu'au soutien de la mise au point et du déploiement de nouveaux outils. À ce jour, 12 pays ont inauguré des conseils et fonds nationaux pour l'élimination du paludisme (CEP et FEP) ou en ont annoncé la constitution, du reste en cours dans 13 autres pays. Ces conseils et ces fonds sont des organismes multisectoriels de haut niveau, chargés de mobiliser des ressources et de maintenir le paludisme parmi les hautes priorités du programme national de développement. Plus de 32 millions de dollars US ont été récoltés à ce jour et le paludisme reste prioritaire dans les pays dotés de ces conseils et fonds.

S.E. M. Muhammadu Buhari, ancien Président du Nigeria, a inauguré le conseil nigérian pour l'élimination du paludisme en 2022. Composé de hauts responsables gouvernementaux, de représentants du secteur privé et de la société civile, sous la présidence de l'homme d'affaires et partisan mondial de



Son Excellence M. Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau et Président de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA), prononce un discours à la cérémonie des Prix ALMA organisée en marge du Sommet de l'UA en 2023.

la lutte contre le paludisme M. Aliko Dangote, ce conseil entend maintenir le paludisme au rang de priorité à l'agenda national, soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale contre le paludisme, mobiliser les ressources nécessaires pour combler les insuffisances de fonds et valoriser la redevabilité pour que le pays atteigne son objectif d'élimination du paludisme. Conformément à son mandat, le conseil nigérian pour l'élimination du paludisme élabore actuellement ses stratégies de mobilisation des communautés et de ressources appelées, en priorité, à combler les déficits identifiés par le programme national pour l'élimination du paludisme (PNEP). En Guinée-Bissau, l'honorable ministre de la Santé a supervisé en mai 2023 le lancement du premier Conseil conjoint de l'Afrique pour l'élimination du paludisme et des maladies tropicales négligées (MTN). Cette étape importante marque un nouveau chapitre dans la lutte du pays contre le paludisme et témoigne de son engagement indéfectible à atteindre les objectifs de contrôle et d'élimination d'ici 2030, ainsi qu'à améliorer la santé et le bien-être de sa population. De telles actions, associées à la directive du président Embaló demandant à tous les États membres de l'UA d'établir des conseils et des fonds pour l'élimination du paludisme et des MTN, permettront à l'Afrique de l'Ouest et au continent dans son ensemble d'accélérer leurs efforts d'élimination du paludisme.

Exploitation des données pour la redevabilité et l'action

L'accès à des données opportunes et de haute qualité est fondamental à l'efficacité de la prise de décision et de l'action dans la lutte pour le contrôle et l'élimination du paludisme. En améliorant la qualité et la disponibilité des données, par le biais d'initiatives telles que les référentiels sur le paludisme et la stratification internationale, et en exploitant ces données au service de l'action et de la redevabilité, au moyen d'instruments tels que les cartes de score, on donne aux décideurs politiques, aux administrateurs de la santé et aux partenaires la possibilité d'identifier systématiquement les engorgements opérationnels et les recrudescences, et d'y réagir rationnellement. La carte de score ALMA pour la redevabilité et l'action, de même que les cartes de score régionales, nationales et communautaires, offrent des outils particulièrement efficaces pour entraîner l'action dans la lutte contre le paludisme. Ces instruments ont joué un rôle capital dans le renforcement des engagements de ressources, la résolution des urgences et des recrudescences, la facilitation des achats de produits et du déploiement des interventions, sans compter l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté les cartes de score nationales pour le contrôle et l'élimination du paludisme, renforçant d'autant leur

réponse aux mécanismes nationaux de redevabilité. En Guinée, par exemple, la carte de score a permis d'identifier une baisse de la distribution de MII aux enfants et aux femmes enceintes, donnant lieu à une mobilisation urgente de moustiquaires et conduisant ainsi à une hausse de 71 % de la couverture.

De plus, les Communautés économiques régionales (CER) telles que l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ont apporté leur soutien aux cartes de score régionales, comme celle du Sahel. En 2020, la Conférence de l'Union Africaine a invité les CER à renforcer la collaboration régionale et transfrontalière par la mise en œuvre de cartes de score régionales. La CEDEAO met la dernière main à sa carte de score régionale sur le paludisme, à l'appui des efforts de contrôle et d'élimination dans la région.

Face au paludisme aveugle aux frontières, les États membres opèrent sans barrages limitrophes

Le paludisme et ses vecteurs ignorent les frontières nationales et, face à la mobilité transfrontalière accrue sur le continent, le contrôle et l'élimination efficaces du paludisme exigent des efforts concertés au niveau régional et continental. L'Union Africaine (UA) a chargé les Communautés économiques régionales (CER) de définir des stratégies et des plans propices à une coordination plus efficace du contrôle et de l'élimination au niveau régional. Aussi les CER telles que la Communauté économique des États d'Afrique

centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont-elles élaboré des plans stratégiques régionaux contre le paludisme (2022-2025) et des plans de mobilisation de ressources (plan de mobilisation de ressources SaME pour l'élimination du paludisme au Sahel), respectivement, avec l'aide de leurs États membres et des partenaires.

Reconnaissant l'importance de la collaboration transfrontalière, de nombreux États membres de l'UA cherchent à coordonner avec leurs voisins leurs interventions antipaludiques et leur planification. Ainsi, le Sénégal et la Gambie ont organisé une campagne de distribution synchronisée de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans tous les villages limitrophes, recourant à une plateforme numérique partagée pour saisir et harmoniser les données de l'intervention. De même, le Sénégal et la Guinée-Bissau ont signé un protocole d'entente pour la coordination de leurs interventions le long de leur frontière commune. Ces efforts démontrent le potentiel de la collaboration transfrontalière à renforcer l'impact des interventions antipaludiques et à progresser vers l'élimination du paludisme sur le continent.

Les États membres recrutent les jeunes champions de la lutte contre le paludisme

Les jeunes sont un groupe électoral important dans le programme de développement de l'Union africaine.



S.E. M. Muhammadu Buhari de la République du Nigéria lance le Conseil Nigérien pour l'élimination du paludisme en 2022.



Un jeune défenseur de la lutte contre le paludisme sensibilise les enfants scolarisés à la prévention du paludisme.

Les jeunes africains représentent 60% de la population, constituant ainsi le plus grand segment démographique. Leur passion, leur innovation et leur créativité ont un immense potentiel pour contribuer de manière significative à la lutte contre le paludisme.

Sous la direction du président de l'ALMA, les États membres mettent en place des campagnes nationales pour impliquer les jeunes en tant que prochaine génération de leaders de la lutte contre le paludisme. Ainsi, la Guinée-Bissau, qui a déjà lancé sa fiche de suivi nationale du paludisme, s'efforce de créer son corps de jeunesse de lutte contre le paludisme afin de stimuler davantage les efforts du pays en matière de lutte contre le paludisme et d'élimination. Cela renforcera encore la contribution des jeunes à la lutte contre le paludisme sur tout le continent.

La lutte contre le paludisme trace clairement la voie de la préparation et de la riposte aux pandémies

L'investissement dans l'élimination du paludisme peut être extrêmement rentable. La recherche montre que chaque dollar investi peut produire un retour économique estimé à 26 dollars. En réduisant la transmission du paludisme, on peut améliorer les résultats de santé, accroître la productivité, amoindrir les coûts

de la santé et contribuer d'autant à la croissance économique. Ainsi, outre les vies qu'il permet de sauver, l'investissement dans l'élimination du paludisme produit un impact positif considérable au niveau de l'économie. Mieux encore, l'investissement dans des mesures telles que l'engagement d'agents de santé communautaire et une meilleure surveillance des maladies peut améliorer la capacité et la résilience de nos systèmes de santé face aux pandémies et aux épidémies à venir. En renforçant les capacités des pays à combattre le paludisme, on favorise la préparation et la riposte plus larges aux pandémies.

La pandémie de COVID-19 et d'autres épidémies telles qu'Ebola ont aiguisé la sensibilisation et la volonté politique à faire face aux crises sanitaires. La communauté mondiale cherche activement à renforcer les systèmes de santé, à se préparer aux futures épidémies et à résoudre les menaces sanitaires existantes telles que le paludisme, le VIH/sida, la tuberculose et les MTN. La lutte contre le paludisme est singulièrement pionnière sur la voie de la préparation et de la riposte aux pandémies et, malgré les défis posés par la COVID-19, les pays se sont efforcés de maintenir leurs interventions antipaludiques et d'assurer l'accès aux services essentiels.

Ainsi, un nouveau renforcement de l'investissement dans la prévention du paludisme, le dépistage diagnostique et le traitement peut fortifier les systèmes de santé, en élargissant notamment les programmes d'agents de santé communautaire, en améliorant les outils numériques de surveillance et de détection des maladies, en facilitant le partage des données en temps réel et en accroissant la capacité des laboratoires nationaux. La fabrication locale par transfert de technologie peut aussi jouer un rôle crucial dans l'amélioration de la résilience régionale et de la croissance en Afrique, en favorisant les prix abordables, l'accessibilité et la durabilité des produits de santé sur le long terme, le tout au profit aussi du développement économique régional.

Un agent de santé communautaire démontre l'emploi des moustiquaires aux membres de la communauté.

Pour parvenir à zéro cas de paludisme en Afrique, il faut continuer à investir, à innover et à promouvoir la mise en œuvre

Tandis que se poursuit la lutte contre le paludisme en Afrique de l'Ouest, les gouvernements, les organisations et les communautés mènent un effort inlassable pour faire échec à ce fléau mortel. La prolifération des conseils et des fonds pour l'élimination du paludisme

dans la région est prometteuse pour le plaider et la mobilisation de ressources multisectoriels, à l'heure même où les efforts de collaboration des Communautés économiques régionales et des États membres attestent la puissance de la coopération transfrontalière dans la lutte contre la maladie. Les cartes de score nationales pour le contrôle et l'élimination du paludisme adoptées dans les pays d'Afrique de l'Ouest renforcent par ailleurs davantage encore la redevabilité et le progrès vers les objectifs d'élimination. En outre, les initiatives de promotion de la fabrication locale de produits antipaludiques en Afrique visent à garantir le prix abordable, l'accessibilité et la durabilité sur le long terme de produits vitaux. L'implication des jeunes dans ces initiatives souligne l'importance de l'engagement de la prochaine génération dans la lutte contre le paludisme. Malgré les difficultés qui persistent, le moment est venu de réaliser l'objectif zéro paludisme en Afrique, par un effort d'investissement, d'innovation et de mise en œuvre continus. Les progrès réalisés dans la région nourrissent l'espoir d'accomplir à l'horizon 2030 l'objectif mondial d'élimination du paludisme, dans un effort continu de collaboration, d'innovation et d'investissement.



Un agent de santé communautaire démontre l'emploi des moustiquaires aux membres de la communauté.



DOSSIER SUR L'ALBINISME

M. Mouhamadou Bamba DIOP

Directeur du centre pour la promotion et la réinsertion national des albinos du Sénégal

Coordonnateur de L'alliance des Albinos de l'Afrique de l'ouest

Quelle est la situation des droits de l'homme des personnes atteintes d'albinisme au Sénégal d'aujourd'hui ? Ces personnes sont-elles considérées comme un groupe social particulier et sont-elles considérées comme handicapées, ou, encore, prises comme appartenant à une autre catégorie ?

Les personnes atteintes d'albinisme constituent la catégorie sociale la plus vulnérable et font face à des obstacles multiples qui les empêchent de jouir pleinement de leurs droits à la santé, à l'éducation et au travail. Elles sont reconnues comme des personnes handicapées du fait de leur déficience visuelle, lequel peut aller de grave à modérée au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

En outre, elles sont confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination liées au handicap et à la couleur, et sont souvent exclues des politiques publiques de santé et d'éducation. Il y a 10.500 albinos recensés dont 98% sont illettrés au Sénégal.

Les personnes atteintes d'albinisme méritent que leurs droits à la vie et à la sécurité soient protégés, ainsi que le droit de ne pas être soumis à la torture et aux mauvais traitements tels que stipulés par l'Article 11 du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatif aux Droits des Personnes handicapées en Afrique.

Quelles difficultés rencontrez-vous

dans votre vie de tous les jours ?

Les formes de discrimination auxquelles doivent faire face les personnes atteintes d'albinisme sont interdépendantes. Leur droit à l'éducation, par exemple, est affecté par leur déficience visuelle, qui les contraint parfois à abandonner l'école. Un niveau d'éducation faible peut à son tour déboucher sur le chômage et entraver leur droit à un niveau de vie approprié, les reléguant ainsi souvent à la pauvreté.

L'albinisme est encore profondément méconnu, socialement et médicalement. Les personnes qui

La justice fait souvent défaut aux personnes atteintes d'albinisme

en sont atteintes subissent au quotidien les pires formes de discrimination et d'exclusion au Sénégal. Elles font souvent l'objet de croyances erronées et de mythes influencées par la superstition par rapport à leur apparence physique. Il en résulte une marginalisation et une

exclusion sociale des personnes atteintes de cette maladie

Nous menons au quotidien une campagne d'éducation et de plaidoyer pour éliminer les pratiques préjudiciables perpétrées contre les enfants albinos.

Ces croyances mettent constamment en danger la sécurité et la vie des personnes vivant avec l'albinisme. Elles sont présentes dans les attitudes et pratiques culturelles dans mon pays.

Ces pratiques néfastes qui découlent de ces croyances incluent : accusations de sorcellerie, meurtres, mutilations, viols, pillages de tombes. Malgré ces formes graves de persécution et de discrimination, la justice fait souvent défaut aux personnes atteintes d'albinisme, qui se heurtent à des obstacles pour accéder à des recours efficaces en cas de violation des droits de l'homme.

Est-ce que votre pays a un problème de préjugés ou de stigmatisation contre les personnes atteintes d'albinisme ? Quelle est la gravité du problème ? Comment vivez-vous la stigmatisation et la discrimination qui vous empêchent de participer pleinement et de manière équitable à la construction de votre pays ?

La pire expression de la discrimination à l'égard des personnes vivant avec l'albinisme est leur déshumanisation, qui jette les bases d'horribles agressions physiques à leur encontre. Ces attaques font



de nombreuses victimes et leurs familles subissent de graves traumatismes. A cela s'ajoute, le cancer de la peau qui est le principal risque vital. L'idée d'accorder une priorité à la prévention, qui consiste à fabriquer une crème solaire adaptée à la peau fragile des albinos qui meurent souvent au Sénégal du cancer de la peau, car le prix de la crème solaire est au-delà des possibilités des personnes atteintes d'albinisme pauvres.

Il y a également d'autres difficultés comme le droit à la vie, l'accès à la justice, le droit à l'éducation, le droit au travail et à un niveau de vie suffisant, et le droit à la santé. Par ailleurs, notre combat pour participer activement, librement et utilement aux décisions qui affectent nos droits fondamentaux, c'est le plaidoyer pour la reconnaissance de ces droits comme juridiquement exécutoires et liés aux lois nationales, régionales et internationales relatives aux droits de l'homme.

Quels sont les obstacles qui entravent les efforts visant à améliorer la situation des droits de l'homme des personnes atteintes d'albinisme dans votre pays ou en Afrique et que vous êtes censés bien connaître du fait de vos multiples casquettes et en tant que Président de la Fondation des personnes vivant avec l'albinisme au Sénégal et en

**Nous menons
au quotidien
une campagne
d'éducation et
de plaidoyer
pour éliminer...**

Afrique ?

Depuis 2006, plus de 600 attaques et autres violations contre les personnes atteintes d'albinisme ont été signalées dans 28 pays de la région africaine. Compte tenu de la taille relativement réduite de ce groupe de personnes, de tels chiffres témoignent de l'importance de la menace à la vie des personnes atteintes d'albinisme sur le continent africain. De plus, ces chiffres se réfèrent aux seuls cas signalés. Il semblerait que de nombreux cas ne soient pas signalés en raison de l'implication des membres de la famille et de l'absence de mécanisme de suivi. L'Obligation des États de rendre des comptes: des lois, des politiques, des institutions, des procédures administratives et des mécanismes de recours sont nécessaires pour garantir les droits de l'homme. Les États doivent se conformer à ces lois et, dans le cas contraire, les personnes ont le droit d'obtenir réparation.

Il résulte de l'analyse que les politiques de promotion et de protection sociale des personnes handicapées ont été pour l'essentiel, guidées et sous-tendues par des dispositions internationales qui se sont révélées sans impact réel sur les cibles notamment les personnes atteintes d'albinisme. Aussi, selon les associations de personnes handicapées et des organisations de droits humains, l'instauration d'un système d'éducation spéciale et de la carte d'égalité des chances n'ont pu parvenir à apporter une réponse suffisante, ce qui compromet le droit d'accès des personnes handicapées aux services sociaux de base et à l'emploi. Les personnes atteintes d'albinisme en sont les plus impactées du fait de leurs besoins particuliers en matière de santé.

Quelles mesures, s'il y'en a (législatives, administratives, institutionnelles ou d'autres politiques / mesures) ont été mises en place dans votre pays, afin d'assurer l'élimination de violences à l'encontre des personnes atteintes

d'albinisme et leur protection contre toutes autres violations des droits de l'homme? Autrement dit, Comment contribuer à une meilleure inclusion des personnes handicapées dans le monde ?

Les personnes atteintes d'albinisme bénéficient de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels reconnus par les lois internationales relatives aux droits de l'homme. La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui garantissent toutes deux une protection contre la discrimination, présentent à ce titre une pertinence particulière. Égalité et non-discrimination sont des principes des droits de l'homme essentiels pour les personnes atteintes d'albinisme, du fait de leur déficience visuelle et de la nécessité de mesures préventives pour pallier leur vulnérabilité au cancer de la peau.

Quelles améliorations (s'il y en a) doivent être apportées à ces mesures afin de les rendre plus efficaces?

La Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique adopté par l'Union Africaine constituent des plateformes permettant de faire avancer cette cause.

Les États doivent adopter des stratégies globales pour garantir que les personnes atteintes d'albinisme bénéficient d'une protection égale en vertu de la loi et dans la pratique. Il faut les encourager à élaborer des plans d'action nationaux relatifs à l'albinisme. Ce plan d'action national doit fournir aux gouvernements un cadre leur permettant de définir des objectifs, de fixer des échéances, d'attribuer des responsabilités à des entités particulières et d'allouer les ressources nécessaires, financières ou autres, pour atteindre leurs objectifs.

Quels sont les moyens utilisés par



vosre pays pour la réhabilitation des victimes d'attaques contre les personnes atteintes d'albinisme

Malheureusement, aucune mesure n'est prise en ce sens. L'albinisme étant dans les différentes catégories de handicap, les instruments juridiques.

Du point de vue des politiques publiques, le Sénégal s'est engagé résolument à promouvoir, protéger et défendre les droits de toutes ses populations et plus précisément de ses couches les plus vulnérables en particulier les personnes handicapées dont, celles atteintes d'albinisme.

L'impunité dont jouissent les auteurs de massacres et d'agressions commis à l'encontre de personnes atteintes d'albinisme est inquiétante. Même lorsque des enquêtes et des poursuites judiciaires sont entreprises, les condamnations restent rares. Les victimes se heurtent à des difficultés considérables lorsqu'elles engagent une procédure en justice, car elles craignent de nouvelles représailles ou une stigmatisation accrue. En l'absence d'un accès efficace et abordable à la justice, les personnes souffrant d'albinisme ne peuvent pas faire valoir leurs droits ni s'opposer aux violations des droits de l'homme dont elles sont victimes.

L'obligation faite aux Etats de criminaliser, d'examiner et de poursuivre les auteurs de tels crimes est d'autant plus indispensable que les personnes atteintes d'albinisme sont vulnérables. Si le Sénégal s'engageait dans ce sens, les survivants et leurs familles pourraient avoir accès à des recours, des réparations et une réhabilitation, notamment à des soins médicaux et psychologiques.

Etes-vous en possession d'informations sur des allégations, plaintes, enquêtes, poursuites et leurs résultats?

Sur le plan social, ces dernières années, il y a eu des cas d'agressions violentes et de meurtres, les personnes atteintes d'albinisme étant

ciblées pour leurs parties du corps à des fins de sorcellerie et de pratiques rituelles. De plus, les femmes et les filles atteintes d'albinisme subissent des agressions sexuelles. Le mythe courant avec l'albinisme est que les rapports sexuels avec une femme ou une fille atteinte d'albinisme peuvent guérir le VIH/SIDA. Les plaintes ont été classées sans suites.

Est-ce que les institutions spirituelles ou religieuses dans votre pays jouent un rôle en aidant les personnes atteintes d'albinisme? Sont-elles efficaces dans la prévention des attaques à l'encontre de ces personnes?

Notre stratégie de plaidoyer est de démystifier l'albinisme

Les institutions spirituelles ou encore religieuses ne sont pas impliquées dans notre combat de tous les jours. Raison pour laquelle nous menons des campagnes de sensibilisation et d'information soutenue à l'endroit des parties prenantes. Notre stratégie de plaidoyer est de démystifier l'albinisme en utilisant les médias de manière créative. Faire participer les organisations religieuses et les guérisseurs traditionnels, les membres de la famille des personnes atteintes d'albinisme. Nommer des personnes vivant avec l'albinisme à des postes importants. S'assurer que l'image des personnes atteintes d'albinisme, telle que largement diffusée, soit positive. Utiliser tant les médias tradition-

nels que les médias sociaux. Former les journalistes sur ces questions pour communiquer et disséminer l'information.

Selon vous, avec votre expérience associative dans la défense des albinos, de quelle manière les Etats africains peuvent-ils aider à améliorer la situation des personnes vivant avec l'albinisme dans votre pays ou n'importe quel pays dont vous avez connaissance?

Les États sont tenus, en vertu des lois internationales relatives aux droits de l'homme, de respecter, de protéger et de garantir les droits fondamentaux des personnes atteintes d'albinisme. En 2013 et 2014 respectivement, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies et la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, avaient, par des résolutions, réclamé la prévention des agressions et de la discrimination dont étaient victimes les personnes atteintes d'albinisme. Le 13 juin 2014 a été proclamée Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme par l'Assemblée générale des Nations Unies. Son but est de sensibiliser le grand public aux difficultés rencontrées par les albinos dans leur vie quotidienne et lutter contre le rejet qu'ils peuvent parfois subir dans certaines sociétés.

Les Etats signataires de ces instruments juridiques internationaux et régionaux sont tenus de mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvres et d'en assurer le suivi. Aussi, les États sont encouragés à adopter une approche multisectorielle et collaborative pour s'acquitter de leurs obligations, en suivant notamment les bonnes pratiques en la matière et en coopérant avec la société civile, les autres États et les organisations internationales et régionales.

Il faut que les Etats prennent des mesures spécifiques de protection des personnes affectées par l'albinisme, pour ne peut faire perdurer l'impunité.

En ce qui nous concerne, nous

appuyons le Centre de Réinsertion des Albinos de Thiès qui a vu le jour en 1997. Le Centre était fermé depuis deux ans et a été réfection sur fonds propre en 2021, pour accueillir 200 enfants albinos en situation de vulnérabilité. Ces enfants venus de contrées lointaines seront admis et pris en charge en régime d'internat. Ils bénéficieront d'alphabétisation, de soins vitaux que nécessite leur situation de handicap. Actuellement, nous manquons de moyens pour mener à bien nos missions.

Je me permets de vous mentionner que c'est le seul centre pour personnes vivant avec l'albinisme en Afrique. Par ailleurs, nous recevons des demandes d'autres pays de la sous-région, dont la Guinée et la Mauritanie, pour accueillir des enfants en attendant de pouvoir construire des centres similaires dans leurs pays respectifs.

Le droit à la non-discrimination exige des États qu'ils adoptent des stratégies globales pour garantir que les personnes atteintes d'albinisme bénéficient d'une protection égale en vertu de la loi et dans la pratique. Il est de la responsabilité de chaque État Africain de chercher les Causes profondes - les déterminer et proposer des solutions. En quoi faisant? - En entreprenant des recherches sur les causes profondes, sur le cadre juridique, au niveau anthropologique, universitaire et d'autres niveaux, en vue de trouver des réponses permettant d'élaborer une réponse durable. La recherche doit porter également sur le trafic international de parties du corps humain.

Quelles autres mesures institutionnelles ou pratiques, les pays africains devraient prendre pour renforcer les efforts visant à améliorer la situation des droits de l'homme des personnes atteintes d'albinisme?

Les mesures que doivent prendre les États Africain doivent aller dans le sens d'une harmonisation de diverses conventions internatio-



nales dont ils sont parties prenantes avec les lois nationales. Ces mesures peuvent être intégrées dans des cadres normatifs et programmes qui existent déjà, tels que : Réformes de la justice pénale Stratégie d'éducation publique Stratégies relatives aux droits des personnes handicapées Stratégies

relatives à la discrimination raciale Stratégies relatives au genre Les initiatives en matière de développement, et en particulier : Les Objectifs de développement durable de l'ONU à l'horizon 2030 L'Agenda 2063 de l'Union africaine





LES OBJECTIFS DE LA FONDATION POUR L'ALBINISME AU SÉNÉGAL ET EN AFRIQUE

La Fondation pour l'Albinisme Sénégal et en Afrique (FASA) est une organisation non gouvernementale non confessionnelle à but non lucratif

La fondation a pour but de soutenir les couches sociales défavorisées et lutte contre les souffrances des personnes vivant avec l'albinisme

- Elle a trois objectifs, à savoir :
- promouvoir l'accès à l'éducation pour tous ;

- soutenir les initiatives d'amélioration des conditions socio-économiques des populations, y compris les couches sociales défavorisées et les personnes vivant avec l'albinisme ;

- et améliorer la santé des populations vulnérables et celle des personnes vivant avec l'albinisme.

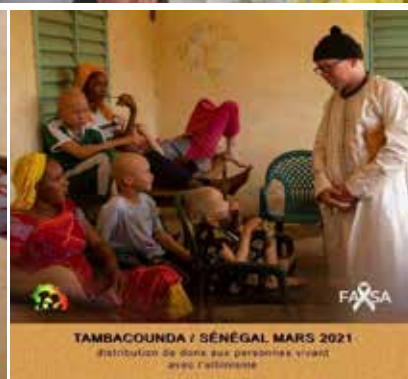
• STRATÉGIE

En matière d'assistance sociale, l'approche ici vise la prise en charge de la vulnérabilité dans tous ses aspects et pour toutes les personnes vivant avec l'albinisme sans discrimination aucune. Elle s'inscrit dans le cadre plus large de la protection des personnes vivant avec l'albinisme et leur famille.

En matière de santé, l'action ici consiste essentiellement à combattre les maladies liées à l'albinisme sous toutes ses formes et plus particulièrement le cancer.

• SITUATION DES PERSONNES VIVANT AVEC L'ALBINISME

La situation des personnes atteintes d'albinisme est alarmante au Sénégal et dans certaines



régions d'Afrique. Leurs droits fondamentaux sont bafoués. Ils sont discriminés, marginalisés en raison de leurs différences physiques et, ces dernières années, ils risquent leur vie à cause de

superstitions.

Lorsque les enfants atteints d'albinisme ne sont pas directement agressés ou tués, ils vivent dans une peur profonde, submergés par un sentiment de persécution.

Certains, vivant dans des zones rurales reculées, sont contraints de rester cachés chez eux pour échapper aux menaces.

Si ces traumatismes ne sont pas rapidement pris en charge par des soins psychothérapeutiques, les séquelles peuvent avoir de graves répercussions sur les capacités intellectuelles des enfants. On voit donc ici comment la violence physique se mêle souvent à la violence psychologique.

Il s'agit donc d'une situation d'urgence qui touche plusieurs aspects de la vie de ces enfants, qu'il est essentiel d'explorer. La prise de conscience de ce phénomène à grande échelle fait cruellement défaut.

•PRIORITES DE LA FONDATION FACE AUX PROBLEMES QUE VIVENT LES ENFANTS VIVANT AVEC L'ALBINISME :

- Un besoin de financement, pour poursuivre ces projets entamés.
- équipement et fonctionnement du centre national des albinos
- Prise en charge des malades (radiothérapie et chimiothérapie)
- L'hôpital de référence
- Le Centre polyvalent
- Unité de production de crème solaire
- Le Centre National des Albinos du Sénégal

Ce sera un creuset médico-social, d'éducation et de protection des enfants et des personnes affectées par l'albinisme. L'objectif est inclusion des personnes vivant avec l'albinisme, à travers la mise en place d'un centre d'accueil et des stratégies durables d'amélioration de leurs conditions de vie en conformité aux droits de l'enfance et des personnes handicapées.



Grâce à une stratégie d'identification et d'implication des familles et de tous les acteurs potentiels, La Fondation peut déjà bénéficier de la synergie et de la solidarité de toutes les forces vives sur le plan international et national.

•L'hôpital de référence

Il sera unique dans son genre, capable de prendre en charge les pathologies spécifiques auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec l'albinisme : cancer de la peau, problèmes d'acuité visuelle, répercussions psychiques etc.

Il s' spécialisera en dermatologie, ophtalmologie et intervention chirurgicale.

• Le Centre Polyvalent

Le Centre Polyvalent est chargée de l'ensemble des questions intéressant la protection, la rééducation

et la réinsertion des enfants et jeunes vivant avec l'albinisme, Le centre a pour vocation, par la mise

en œuvre de méthodes et procédés psycho-éducatifs et psychopédagogiques appropriés, la rééducation et l'accompagnement à la réinsertion des enfants et jeunes vivant avec l'albinisme.

Pour l'atteinte de ces objectifs, le centre polyvalent dispose d'espaces intégrateurs dont les ateliers d'ergothérapie et les sections techniques. Les ateliers font une initiation professionnelle alors que les sections techniques dispensent une formation dont le but est de faire acquérir progressivement aux jeunes un métier conforme à ses aptitudes. Parmi les filières disponibles dans les ateliers on peut citer la mécanique générale, la tôlerie, la peinture, l'électricité auto, l'électricité bâtiment, le froid, la sérigraphie, la menuiserie bois et la menuiserie métallique, la tapisserie... Au niveau des sections techniques, les filières de formation présentes sont la restauration, la couture, la coiffure...

- L'Unité de production de crème solaire

L'exposition au soleil peut être dangereuse. Elle peut causer des brûlures, que l'on appelle aussi coups de soleil, et dans le pire des cas, des cancers. La crème solaire est utile à chaque exposition au soleil, mais aussi à l'ombre. En effet, les UV passent souvent à travers les vêtements, le parasol, les nuages, etc.

L'objectif est la production locale sur le terrain. Pour cette raison, que notre but était de créer un produit de haute qualité facile à fabriquer, sans méthodes de fabrication compliquées qui pourraient mettre en péril la durabilité et l'évolutivité de l'idée. Pour la production nous embauchons en priorité des personnes atteintes d'albinisme.

L'idée consiste à fabriquer une crème solaire adaptée à la peau fragile des albinos qui meurent souvent en Afrique du cancer de la peau, car le prix de la crème solaire est au delà des possibilités des albinos pauvres. Il faut une disponibilité de la crème, pour palier aux ruptures de stocks trop fréquentes ou à petites quantités dans les officines. La crème sera fabriquée à base des matières premières locales africaines.

Face à cette situation dramatique, la FASA compte s'allier à votre structure pour rechercher des ressources matérielles, financières et humaines afin de trouver des solutions salvatrices qui amélioreront les conditions de vie des personnes vivant avec l'albinisme.

- BESOINS :

Le centre est en construction et a besoin de ressources pour être achevé.

MACONNERIE :

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
210 tonnes	Ciment	65 000 F	000 500 13 F
100 tonnes	betons	65 500 F	500 500 6 F
380 m3	16 camions de sable	65 000 F	1 400 000 F
50 tonnes	fer de 12, de 10, de 6	650 000 F	42 500 000 F
1500	Fibrociment	20 000 F	30 000 000 F
	charpente	forfait	10 000 000 F
	Main d'œuvre	20 000 000 F	20 000 000 F
TOTAL			123 900 500 F

MENUISERIE :

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
60	grilles	30 000 frs	1 800 000 F
40	portes	90 000 F	3 600 000 F
60	fenêtres	45 000 F	2 700 000 F
60	cadres	60 000 F	3 600 000 F
1	Main d'œuvre menuiserie	500 000 F	500 000 F
1	Main d'œuvre vitrerie	150 000 F	500 000 F
TOTAL			12 700 000 F

CARRELAGE :

QUANTITY	DESIGNATION	UNIT PRICE	TOTAL PRICE
800 kgs	Peinture à huile	2 250 F	1 800 000 F
100 buckets	Peinture Gilatex	12 000 F	1 200 000 F
40 boxes	diluents	6 000 F	600 000 F
1	Main d'oeuvre	1 000 000 F	1 000 000 F
TOTAL			4 600 000 F

PEINTURE :

QUANTITY	DESIGNATION	UNIT PRICE	TOTAL PRICE
800 kgs	Peinture à huile	2 250 F	1 800 000 F
100 buckets	Peinture Gilatex	12 000 F	1 200 000 F
40 boxes	diluents	6 000 F	600 000 F
1	Main d'oeuvre	1 000 000 F	1 000 000 F
TOTAL			4 600 000 F

EQUIPEMENT :



BESOINS MATERIELS DU CENTRE

Voici la liste des besoins du centre en construction :

50 couvre-lits et/ou couvertures pour enfants et adultes

100 serviettes de bain petites et grandes

100 brosses à dents et dentifrice, shampoing, savons...

vêtements pour 11 enfants de 1 à 13 ans, et la majorité de 2 à 8 ans vieux + sous-vêtements, ceintures

30 tennis ou chaussures pour ces mêmes enfants

30 tennis ou chaussures pour adolescents et adultes de 13 à 19 ans (et vêtements)

40 sacs à dos, crayons de couleur, pentels, feutres, cahiers, draps, craies de couleurs, gommes, jouets en tout genre et jeux d'esprit.

- de quoi créer pour les enfants :

des bottes en laine, des morceaux de tissu, des cordons, des perles, des boules pour faire des colliers, des peintures, de la pâte à modeler, du papier à colorier, des cassettes de musique etc.

-toutes sortes de fournitures de bureau (de l'agrafeuse, des ciseaux et du ruban adhésif au classeur pour ranger des dossiers, avec des dossiers suspendus, sans oublier des classeurs avec des feuilles de plastique à trois trous pour garder et ranger les papiers (beaucoup d'humidité)

20 ordinateurs pour enseigner aux enfants et jeunes des rues

2 photocopieuses pour copier les leçons des enfants, car les livres sont chers et rare

1 fax

25 ventilateurs de plafond

30 armoires

5 équipements de bureau complets

des installations de divertissement en plein air

1 mini bus pour les sorties et sorties des enfants



COUT GLOBAL :

RUBRIQUES	COUTS
CENTRE	167 720 500 F
HOPITAL DE REFERENCE	5 600 000 000 F
CENTRE POLYVALENT INCLUSIF	9 926 200 775 F
UNITE DE PRODUCTION DE CREME SOLAIRE	51 543 000 F
COUT GLOBAL	15 703 921 275 F

Bénin

Plus de 1000 cybercriminels en prison, plusieurs milliards FCFA de préjudices

La lutte contre la cybercriminalité ou l'arnaque par voie électronique n'aura pas de répit au Bénin. Ainsi en a décidé le gouvernement du président Patrice Talon qui a mis les grands moyens pour décourager les fautifs. A ce jour, on dénombre près de 1200 cybercriminels interpellés dans plusieurs localités du pays.

Les chiffres donnent froid dans le dos, en matière de lutte contre ce fléau en Afrique et particulièrement dans la sous-région ouest africaine. Le Bénin aura mis la main sur près de 1200 individus qui pratiquent de l'arnaque par voie électronique en un temps record. Ce qui justifie les proportions grandissantes qu'aurait atteint le phénomène qui, selon des sources bien introduites aura généré plus de 2,5 milliards FCFA de préjudices.

Un mode opératoire simple et bien rodé

En réalité, c'est depuis 2016 que la lutte contre ce phénomène est entrée dans sa phase active, permettant ainsi aux autorités compétentes de mettre la main sur plus d'un millier d'individus identifiés comme étant arnaqueurs par voie électronique. Le Bénin dont le sérieux est reconnu à l'inter-



national voyait sa réputation se détériorer par le fait de jeunes individus mal intentionnés qui adoptent un mode opératoire plutôt convainquant pour arnaquer aussi bien des Occidentaux que des nationaux. Ces jeunes béninois essayent de cloner des sites internet commerciaux en se faisant passer pour des hommes d'affaires proposant des services qui en réalité sont fictifs. Lorsque leurs proies mordent à l'hameçon et que les délinquants empochent l'argent, ces derniers font disparaître toute trace susceptible de leur faire mettre la main dessus et se volatilisent dans la nature.

Face aux plaintes répétées et au nombre sans cesse grandissant des victimes, l'Etat a finalement pris le phénomène au sérieux en adop-

tant, en 2011, la loi portant lutte contre la corruption. Laquelle dispose en son article 124 que "quiconque a procédé à la falsification de documents informatisés, quelle que soit leur forme, de nature à causer un préjudice à autrui, est puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de deux millions de francs CFA à vingt millions." Cette loi a été complétée par le Code du numérique qui est un outil particulièrement répressif.

L'Ocrc, l'organe qui sonne enfin le glas des cybercriminels

Malgré toutes ces dispositions législatives, les cybercriminels qui débordent d'imagination et de ruse ont su continuer de mener leurs activités sans grande diffi-

culté. C'est alors qu'à vu le jour l'Office central de répression de la cybercriminalité -Ocrc- (une branche de la Police Républicaine spécialisée des cybercrimes) qui aujourd'hui, est le véritable bras armé du gouvernement dans le domaine. Il s'agit à en croire les autorités compétentes béninoises, d'un organe responsable de la répression des infractions cybernétiques. Son rôle est entre autres de veiller à la prise de mesures préventives contre la cybercriminalité, d'effectuer à titre préventif des contrôles périodiques dans les centres de cybercafé pour s'assurer de la légalité des activités qui y sont menées. Aussi, effectue-t-il, conformément au code de procédure pénale, les enquêtes sur les infractions visant ou utilisant les systèmes informatiques ainsi que les modes de traitement, de stockage et de communication de l'information.

Des chiffres qui font froid dans le dos

Au cours d'une récente conférence de presse Wilfried Léandre Houngbédji, porte-parole du gouvernement, a réaffirmé la détermination du chef de l'Etat à mettre fin à ce fléau du cyberspace béninois. Une volonté manifeste des autorités béninoises qui s'inscrit dans le cadre de la protection du respect des accords et conventions internationaux signés par le pays en matière du numérique et de l'engagement du gouvernement de lutter contre toutes les formes de crime. C'est ainsi que des campagnes de lutte contre la cybercriminalité se sont intensifiées au Bénin. Ce qui a permis à de nombreux jeunes délinquants

de prendre la poudre d'escampette et à l'Ocrc de mettre la main sur plusieurs autres.

Le vendredi 21 avril 2023, Mario Mètonou, le procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet) et Donatien Sokou, le Commissaire de l'Ocrc sont intervenus dans l'émission spéciale « Cybercriminalité : fléau moderne » sur la chaîne de télévision nationale, afin de faire le

Les jeunes béninois essayent de cloner des sites internet commerciaux en se faisant passer pour des hommes d'affaires proposant des services qui en réalité sont fictifs.

point de la lutte contre ce fléau au Bénin.

D'après M.Mètonou, de 2020 à ce jour, 1188 individus sont détenus dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité. A l'en croire, on dénombre ainsi, 360 cybercriminels condamnés en 2021, 451 en 2022 et 263 en 2023. Selon M.Sokou, 2031 plaintes ont été enregistrées en 2021 et les préjudices sont évalués à 1.546.436.228 FCFA. Et d'ajouter que «Ces chiffres ne prennent pas en compte les victimes silencieuses qui n'ont pas porté plainte à la police», alors qu'en 2022, 2188 plaintes ont été enregistrées pour des préjudices de 663.544.225 FCFA. De janvier

2023 à ce jour, les préjudices sont estimés à 495.456.027 FCFA», poursuit le Commissaire, précisant que «Ces préjudices déclarés sont subis par des ressortissants béninois et des étrangers. Au total, les préjudices de cette activité criminelle sont estimés à plus de 2,5 milliards FCFA, fait savoir le procureur spécial près la Criet, précisant que les cybercriminels «encourent des peines allant de 2 à 20 ans d'emprisonnement ferme et de fortes amendes».

Une lutte pour soigner l'image du pays

Invité sur l'émission, Wilfried Léandre Houngbédji, Secrétaire général adjoint et porte-parole du gouvernement, a signifié qu'en lançant la traque contre les cybercriminels, le gouvernement du Président Patrice Talon entend préserver l'image du Bénin longtemps dégradée par cette autre forme de vol. « Il n'y a pas à compatir pour ces cybercriminels. Les modes opératoires sont multiples. Cela appelle que l'Etat ne baisse pas la garde dans la traque. Si on ne fait rien, c'est l'image de notre pays qui est en jeu. Notre réputation est en jeu. Notre crédibilité est en jeu. C'est un crime autant qu'un autre », assène-t-il, balayant du revers de la main les propos selon lesquels la cybercriminalité rime avec le manque d'emploi. « C'est trop facile de dire que c'est parce qu'il n'y a pas d'emploi que ces gens empruntent ce mauvais chemin. Non. Le gouvernement prend beaucoup d'initiatives. Des emplois sont créés », affirme Wilfried Léandre Houngbédji.



Showbiz / Sidiki Diabaté assigné en justice au Cameroun pour escroquerie

Sidiki Diabaté, jeune et très adulé chanteur musicien malien est à nouveau dans de beaux draps. Impliqué dans une affaire de spectacles non tenus dans la capitale camerounaise, il devra s'expliquer dans les prochains jours devant la justice.

La toile est en ébullition face à cette nouvelle affaire qui risque de porter un sérieux coup à la réputation de l'enfant terrible de la musique malienne. En effet, le jeune chanteur est au cœur d'une vive polémique. La plaignante a pour nom Sylvie Dang, présentée comme étant la présidente fondatrice de SM Fashion House Inc à Yaoundé. Elle reproche à la jeune star de n'avoir pas honoré ses engagements tels que définis dans un contrat de prestation qui les lie. Elle a déposé à cet effet, une plainte contre Sidiki Diabaté pour obtenir justice et réparation des préjudices qu'elle aurait subis.

D'après les confidences de Sylvie Dang fortement relayées par la presse camerounaise, Sidiki aurait perçu un important pactole, soit 80 % de son cachet tel que défini par le contrat. En plus de cela, plusieurs autres dispositions importantes ont été prises pour faciliter le séjour de l'artiste et son groupe à Yaoundé. A cet effet, le chanteur musicien malien aurait reçu 14 billets d'avion, dont deux en classe affaires. A tout ceci s'ajoute, 10 chambres standards dans un hôtel 3 étoiles et 3 chambres dans un hôtel 5 étoiles. Cependant chose surprenante, malgré toutes ces dispositions préalables satisfaites, l'artiste n'a pas respecté ses engagements, se désole la plaignante.

Jusque-là, la jeune star malienne n'a fait aucune déclaration sur cette affaire qui continue de susciter des réactions sur



la toile. Dans l'attente des clarifications de leur idole, plusieurs fans s'inquiètent déjà pour la suite que pourrait avoir une telle affaire, surtout quand on connaît les

précédents déboires judiciaires essuyés par l'artiste.

En effet, en 2020, Sidiki Diabaté avait été placé en détention pour une affaire



qui avait nourri une vive polémique sur les réseaux sociaux et conduit plusieurs admirateurs du «prince de la kora» à se désolidariser de lui. Et pour cause! Le jeune musicien avait été arrêté puis emprisonné à la maison d'arrêt et de correction de Bamako le 24 septembre 2020, après la publication de plusieurs images présentant le visage tuméfié de son ancienne petite amie, Mamacita Sow.

Accusé de violences conjugales, Sidiki Diabaté sera finalement libéré sous condition le mardi 29 décembre 2020. Cependant, peu de temps après sa libération, c'est au tour d'un homme d'affaires et promoteur de spectacles malien de s'en prendre à Sidiki, pour n'avoir pas donné des concerts à Bamako comme prévu dans un contrat. Ledit contrat aurait été signé avant l'emprisonnement de l'artiste pour violences conjugales. Mais, Sidiki ayant passé plusieurs mois derrière les barreaux n'a

La jeune star n'a pas honoré ses engagements tels que définis dans le contrat de prestation

pu honorer cet engagement.

L'année suivante, soit en 2021, le jeune chanteur a été convoqué par Idrissa Hamidou Touré, procureur de la République près le tribunal de la commune 4 du district de Bamako, à la veille de ses deux concerts prévus pour les 17 et 18 décembre. Raison évoquée : deux chansons de son nouvel album, à savoir «Sentiment» et «Diarabi nènè» portent atteinte aux bonnes mœurs.

Fils de Toumani Diabaté, une icône de la musique mandingue, le jeune Sidiki encore appelé «le prince de la kora», a su reprendre les choses exactement où sa star de père les avaient laissées, et jouit lui aussi d'une immense popularité aussi bien dans son Mali natal qu'au-delà des frontières. Cependant, sa carrière est en demi-teinte ces dernières années avec la multiplication des frasques.

الدورة 28^E
ÉDITION

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله
Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والطاقة والتراث

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Culture et de la Communication



معرض الكتاب

المعرض الدولي للنشر والكتاب
SALON INTERNATIONAL DE L'ÉDITION ET DU LIVRE



من 2 إلى 11 يونيو 2023 • ساحة OLM السويسي - الرباط
09 02 02 11 2023 / 09 02 02 11 2023
DU 2 AU 11 JUIN 2023 • ESPACE OLM SOUISSI - RABAT

Québec

ضيف خاص: كيبك - كندا
INVITÉ SPÉCIAL: QUÉBEC - CANADA



الشركاء الإقليميون



PARTENAIRES CULTURELS



PARTENAIRES



Télécharger l'application
SIEL 28

WWW.SIEL.MA

SOMMET

**SUR LE FINANCEMENT
DES FEMMES ET DES JEUNES
EN AFRIQUE EN MARGE DE LA 78EME
SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
NATIONS UNIES**

**20 & 21
Sept.
2023**

NEW YORK

Informations et Inscriptions

+1(929) 623 3354 / +241 76 28 90 72 contact@larad.net



**Pour toute inscription et informations complémentaires, merci de nous
joindre via les contacts ci-dessous :**

E-mail : contact@larad.net

+1 (929) 623 3354 / +226 76 53 30 16 / +241 76 28 90 72